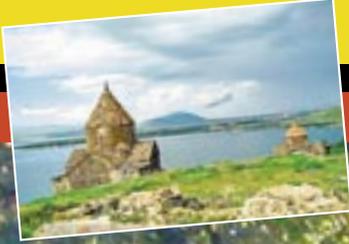


AILLEURS

Vers une coopération
avec l'Arménie
pour le développement
de l'élevage p. 55



RÉSONANCES

ÉLEVAGE

DOSSIER



le Projet Régional de l'Elevage

2014/2020

des différentes filières de PACA p. 5



Guillaume CHAILLY nous a quitté



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le 9 mai dernier le décès de Guillaume des suites d'une longue maladie.

Guillaume travaillait depuis 2001 à Manosque au sein de l'Organisme de Défense et de Gestion «CESAR» dont il assurait la coordination.

Dès son arrivée, il s'est investi sans relâche pour faire avancer le dossier de reconnaissance de l'IGP «Agneau de Sisteron». Il avait également en charge la gestion de la marque «PATUR'ALP» pour les bovins viande des départements 04 et 05.

Convaincu que le développement des filières viande régionale passe par une démarche de qualité, il a toujours été aux côtés des responsables professionnels pour les accompagner dans cette voie. Avec beaucoup de passion, il a su redonner toutes ses lettres de noblesse à l'Agneau de Sisteron.

Au delà de ses compétences professionnelles, Guillaume était un homme de grande qualité humaine, toujours à

l'écoute ou prêt à faire partager ses connaissances et son expérience.

Pour la plupart d'entre nous c'est bien plus qu'un collègue de travail qui nous a quitté mais un véritable ami.

Toutes nos pensées vont vers son épouse, Aude, son fils et à toute sa famille.

RÉSONANCES ÉLEVAGE

Bulletin des filières d'élevage
en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR

Maison Régionale de l'Élevage
Association loi 1901
Route de la Durance - 04100 Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
Fax : 04 92 72 73 13
Email: mre@mre-paca.fr
Site: www.evise.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Eric Lions

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Éléonore BECHAUX - Sylvain BEHET
Pierre-Marie BOUQUET- Elodie CHAUVET
François DEMARQUET - Liliane DOMERGUE
Jean-Claude DUCLOS - Vincent ENJALBERT
Patrick FABRE - Denis GAUTIER - Michèle JALLET
Claire JOUANNAUX - Célia KRZMIC
Etienne LANDAIS - Arnel LE HEN
Yolande MOULEM - Patrice ROUCOLLE
Huguette ROUX - Lucie SICIJANO
Delphine SOLER - Franck TILOTTA

*Les opinions exprimées dans les articles et interviews n'engagent
que leurs auteurs et leurs structures d'appartenance.*

CONCEPTION - IMPRESSION

Société - MOHICAN
Tél.: 06 52 55 24 28
Email : sarl-mohican@nordnet.fr

Document réalisé avec le concours
financier du Conseil Régional PACA,
du Ministère de l'Agriculture,
de France Agrimer et de l'Europe



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

EDITO

- Kacem BOUSSOUAR / Eric LIONS p. 3

DOSSIER - Projet Régional de l'Elevage

- Projet élevage 2020 p. 4
- Présentation de la filière équine p. 5
- Valorisation de l'élevage équin régional p. 7
- Projet des filières caprine, ovin-lait et bovin-fermier p. 8
- Etat des lieux des élevages bovins très contrastés p. 12
- Présentation de la filière porcine p. 16
- Présentation de la filière ovine en PACA p. 20

RÈGLEMENTATION

- Abattage d'urgence, bien évaluer les risques financiers p. 26

EXPÉRIMENTATION

- La BD Porc, un outil aux services de la filière p. 28
- Le Domaine du Merle et la Maison de la Transhumance p. 30
- Ferme Expérimentale de Carmejane l'actualité des essais p. 34

ACTUALITÉ

- Visite en région de Yves Chauvin p. 37
- Les 50 Ans du SIA p. 38

TECHNIQUE

- Quizz quelles sont vos connaissances en génétique ovine ? p. 40
- Insémination artificielle ovine du bélier à la paillette p. 42
- Comment assurer la fertilité à l'insémination artificielle? p. 44
- Booroola : les premiers résultats en exploitation p. 46

AILLEURS

- Vers une COOPÉRATION avec l'Arménie p. 48

AGRICULTURE BIO

- Les mammites traitées par les plantes ? p. 50

FORMATION

- Focus sur l'ADFFA des Hautes-Alpes : p. 52

ESPRIT COOPÉRATIF

- La collecte des agneaux l'atout collectif p. 54



É D I T O

Bonjour à toutes et à tous,

Je profite de ce nouveau numéro de résonance pour m'adresser à vous.

En effet depuis le 14 mai je suis en charge de la Maison Régionale de l'Élevage mais pas tout seul car je compte bien mettre à profit toutes les compétences du conseil d'administration largement renouvelé et représentatif de l'ensemble des productions de la région. Cet édito est pour moi l'occasion de remercier mes prédécesseurs et notamment Kacem BOUSSOUAR pour avoir œuvré à l'organisation régionale de l'élevage.

Il est important de structurer nos différentes filières d'élevage au niveau de la région car c'est le passage obligé pour nombre de subventions : bâtiments d'élevage, équipement pastoraux et dans la future PAC la gestion du 2ème pilier, ICHN et mesures agri environnementale. Nous devons être force de proposition pour protéger et promouvoir l'élevage, c'est la raison pour laquelle nous présenterons dès cet automne le livre blanc de l'élevage régional 2014-2020. Nous devons aborder sans complexe tous les sujets que nous avons déjà largement traité qui vont de la filière laitière, en passant par le développement du bio, du maillage sur le territoire d'un service d'abattage, d'une plus grande structuration des filières carnées ovines bovines et porcines sans oublier de professionnaliser la filière équine. Nous aborderons aussi sans tabou

l'incompatibilité de la non gestion du loup et du pastoralisme, car les pouvoirs publics n'ont pas pris la véritable mesure de ce qui est en train de se passer : presque 6 000 brebis tuées en 2012, 250 loups présents sur le territoire, en progression de 27% sur un an et le mépris du désarroi des éleveurs devant leur troupeau en charpie car la seule gestion efficace des pouvoirs publics sur le loup a été de faire développer l'espèce tel des apprentis sorciers. Un autre sujet à traiter : l'installation avec les JA notamment, car une profession qui ne se renouvelle pas est une profession qui meurt et à travers l'installation il y a l'accès au foncier qui est un véritable frein dans notre région.

En écrivant ces quelques lignes j'ai abordé une partie du travail qui nous attend et je suis conscient que nous ne réglerons pas tous les problèmes mais si nous sommes capables de faire reconnaître nos spécificités régionales : pastoralisme, transhumance, agriculture méditerranéenne etc. nous pourrons alors transformer nos contraintes en atouts.

Eric LIONS / Président de la MRE

Comme vous le savez mon mandat touche à son terme et je mets fin à mes fonctions.

En effet, après plus de trente années à être aux responsabilités dans nos filières d'élevage, j'ai estimé qu'il était temps pour moi de passer le flambeau et de permettre à un nouveau président d'occuper ce poste en responsabilité.

Je mentirais si je vous disais que je m'en vais le cœur léger et sans regret, car on ne quitte pas une fonction que l'on a choisi et dans laquelle on s'est bien senti sans éprouver un certain sentiment de nostalgie, qui plus est quand on a eu la chance de travailler et de conduire des politiques d'intérêt général avec vous tous administrateurs, collaborateurs et partenaires institutionnels et j'avoue que j'aurais eu du mal sans vous à mener à bien nos projets.

Je vous rappelle pour mémoire, et vous les trouverez dans nos différents rapports, les principales réalisations et particulièrement la contractualisation de nos filières, et ce depuis 1984, des actions de promotion et évènementiels qui durent toujours avec nos salons, nos rendez-vous FROMAGORA, RFF, rencontres techniques, etc... bien sûr, ce ne fut pas chose facile de réunir le plus grand nombre autour de notre équipe pour nous guider, de faire nos choix et éviter de faire des erreurs, et toujours en cherchant à se mettre au

service de nos éleveurs, l'intérêt collectif passant avant tout.

J'ai eu une longue carrière, au cours de laquelle j'ai été le témoin de beaucoup de changements, au fil des années on s'est vu attribuer de plus en plus de responsabilités, aussi fallait-il être bon gestionnaire, bien connaître les dossiers, les réglementations successives tant nationales qu'européennes. Malgré certaines difficultés ce qui est rassurant c'est que la relève se trouve parmi nous et j'ai toute confiance dans leur capacité à mener notre organisation sur le chemin du développement et qu'ils sachent qu'ils pourront compter sur mon soutien car les enjeux qu'ils engagent ont été les miens durant toutes ces années, faire de la Maison Régionale de l'Élevage une organisation qui croit en l'avenir de nos filières d'élevage.

Aussi, je termine mon propos en vous remerciant tous de votre appui, de votre collaboration durant toutes ces années et souhaite bon vent à notre nouvelle équipe.



Kacem BOUSSOUAR

PROJET « ELEVAGE 2020 »

Le projet stratégique des filières d'élevage
de la région Provence Alpes Côte d'Azur
pour la période 2014-2020

LA MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Dans un contexte de difficulté pour les filières et d'évolution des dispositifs de financement, le projet « Elevage 2020 »

Les résultats du dernier recensement agricole attestent d'un secteur de l'élevage régional composé d'éleveurs plus jeunes que pour les autres productions agricoles, et dans lequel les installations sont plus nombreuses en valeur relative. Cette dynamique se traduit par une meilleure résistance des filières animales au cours des dernières années par rapport à d'autres régions françaises.

Néanmoins, les filières d'élevage de PACA sont affectées par la crise qui touche toutes les productions animales au niveau français. Confrontées à une forte hausse des coûts de production, elle-même consécutive à la flambée des prix des matières premières, et sans possibilités de répercuter ces hausses sur les prix de vente, nos exploitations n'ont que peu de prise sur l'amélioration de leur revenu.

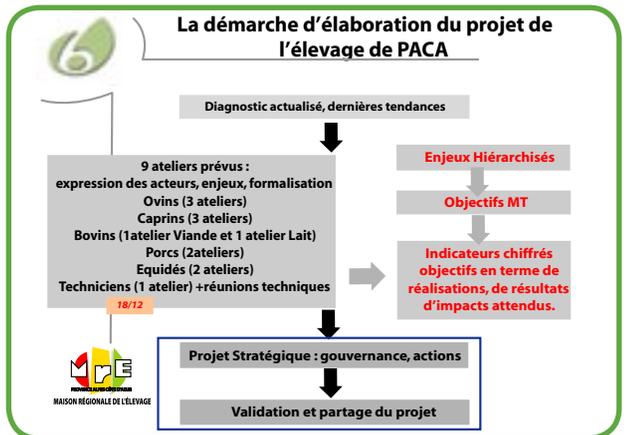
L'élevage de notre région est ainsi à un tournant de son développement, et les années 2012 et 2013 constituent des années charnières, à l'heure même où se définissent les stratégies à mettre en œuvre sur la prochaine période de programmation des financements publics qui s'étalera de 2014 à 2020.

Sur le plan des soutiens publics, la réforme de la Politique Agricole Commune, qu'il s'agisse du premier ou du second pilier, aura des conséquences pour nos élevages et nos filières, structurellement bénéficiaires d'aides européennes au titre de contraintes naturelles, techniques et économiques.

Parallèlement, la construction du contrat d'aménagement du Massif des Alpes ne devra pas oublier les activités d'élevage, tant il est vrai qu'elles constituent une activité économique importante du massif, sans oublier leur apport en terme d'occupation du territoire et d'entretien des espaces naturels et forestiers.

Enfin, les années qui viennent verront la mise en œuvre du futur contrat de projet Etat-Région, qui intervient en soutien à la structuration des filières et à la modernisation des exploitations.

Dans ce contexte, les filières d'élevage ont travaillé à la définition d'un projet stratégique visant à faire reconnaître la place de l'élevage dans l'économie agricole régionale et à affirmer la nécessité de contribuer à son maintien et son développement.





Présentation de la filière équine



La Filière

La filière équine couvre de nombreux métiers en PACA avec 1 850 entreprises, soit 4 entreprises pour 10 000 habitants et 290 millions de chiffre d'affaires, auquel se rajoutent les enjeux du PMU soit 1 113 millions d'euros (source Etude régionale Filière Cheval PACA 2012).

Les éleveurs de chevaux camarguais

Les élevages de chevaux de Camargue sont les plus nombreux en région (environ 60 professionnels), ils sont spécialisés ou associés à un autre atelier agricole (taureaux camarguais, grandes cultures). La diversité dans les activités est forte : organisation d'évènements festifs, production de viande, tourisme équestre...

Indicateurs	Région	France
Nbre de producteurs détenteurs	655	44 426
Nbre de producteurs spécialisés (+3 poulinières saillies année n)	93	8 440
Cheptel (élevage seul)	9 000	102 191
Evolution	+ 8% entre 2006 et 2009	+ 6% entre 2000/2010
Production nbe saillies	1 214 saillies en 2010	94 512

Source reseau PACA LR 2010-observatoire filière cheval paca

On compte 655 éleveurs amateurs et professionnels, 600 établissements équestres mais aussi des cavaliers professionnels, des entraîneurs, des sociétés de course, des maréchaux-ferrants, des vétérinaires et des fournisseurs spécialisés.

Cette filière représente 32 000 équidés, soit un équidé pour 18,75 ha et 25 000 ha utilisés par les éleveurs. Les éleveurs professionnels sont difficiles à identifier et seraient autour d'une centaine. Les éleveurs amateurs sont majoritaires en PACA.

Les systèmes d'élevage en région sont divers et adaptés aux territoires ou au type de production : cheval Camargue, Endurance, chevaux de sport.

Ils sont situés pour le plus grand nombre dans le berceau de la Camargue et en zone littorale sur de grandes surfaces pastorales (173 ha en moyenne).

On compte globalement 46 équidés par exploitation et en moyenne 3,5 UTH par exploitation. L'élevage du cheval de Camargue est une tradition. Les éleveurs n'envisagent pas de se reconvertir dans une activité plus rentable puisque le cheval permet l'équilibre entre taureaux, rizières et pâtures et est de ce fait indispensable au maintien de l'écosystème de la Camargue.

Les éleveurs de chevaux d'endurance

Le cheval d'endurance est également très représenté en région : 24 éleveurs professionnels de Pur sang et demi sang arabe,

shagya... (races privilégiées pour cette discipline).

Le climat sec et le relief vallonné, voire montagneux sont extrêmement favorables à la production du cheval arabe.

Les systèmes de production sont différents de ceux des chevaux de Camargue. Le point de similitude majeur est l'élevage pastoral, sur de grandes surfaces (126 ha de moyenne). Les productions de l'exploitation sont diverses, grâce aux services complémentaires proposés par les éleveurs. On note la pension, l'hébergement, la randonnée, l'instruction... Ces élevages « d'endurance » valorisent, pour le plus grand nombre, leurs produits en compétition pour les commercialiser. La main d'œuvre liée à l'activité agricole et le nombre d'équidés sont ainsi diminués par rapport à l'élevage camarguais. L'UMO est restreint à 2 par exploitation et le nombre de chevaux, bien qu'il demeure conséquent, oscille autour de 35 chevaux par élevage.

Le cheval d'obstacle peut être élevé partout puisqu'il l'est souvent de manière « hors-sol » à l'inverse du cheval de Camargue ou du cheval d'endurance élevés en extensif. Le mode d'élevage est celui des paddocks, notamment en périphérie des villes. Le système peut évoluer vers le pastoral.

Les éleveurs de chevaux d'obstacle sont peu nombreux en région : une dizaine seulement. Les autres élevages de chevaux de sport sont essentiellement amateurs. La surface totale des exploitations est de 14 ha de moyenne pour 57 chevaux. Ce manque de surfaces (0,4 ha / UGB) nécessite l'achat de 72 % des fourrages auxquels s'ajoutent des compléments alimentaires. Le poste alimentation réclame le budget le plus important. En effet, les races Selle français et Anglo Arabe élevées en région pour le sport réclament une alimentation plus riche et diversifiée que les pur sang arabe, et Camargue.

Par ailleurs, il y a aussi un petit nombre d'élevages spécifiques tels la Mule de Seyne, l'Ane de Provence, le Cheval Ibérique, le Poney.

En matière d'emploi, la filière se caractérise par un nombre important de personnes impliquées à temps partiel et parfois bénévolement. On compte près de 6 500 personnes impliquées, soit environ 3 000 équivalents temps plein.

Les centres équestres sont les premiers employeurs avec 1 300 ETP rémunérés devant les éleveurs. Les entreprises agricoles équestres regroupent ainsi 2 300 ETP soit 77 % des emplois de la filière (source Filière Cheval PACA).

L'organisation de la filière équine en PACA a été mise en place autour de l'association Filière Cheval PACA qui regroupe l'ensemble des métiers et coordonne des actions.

Les éleveurs de chevaux de CSO

L'Organisation du secteur équin

Depuis 2010, la partie élevage se structure au sein de la section équine de la MRE et s'appuie sur les organisations d'éleveurs existants.

L'Association des élevages de Race Camargue gère l'animation des élevages de cette race, apporte un conseil technique et un appui à la valorisation des produits.

Elle est secondée par la Maison du Cheval Camargue.

Les éleveurs endurance sont regroupés dans le GECE PACA qui est responsable de toutes les démarches d'élevage liées au cheval d'endurance.

Les GECE existent dans toutes les régions françaises et siègent à la commission Endurance de la SHF et à l'ACA (ANR). Ils proposent des actions collectives : programme de formation, site d'information...

Le SEMINE PACA est l'interlocuteur privilégié des éleveurs de chevaux de sport Olympique régionaux et a pour objectif de faciliter la qualification des chevaux et leur valorisation. La filière bénéficie d'une part de l'appui de l'IFCE pour mener à bien ces projets, et d'autre part, participe au réseau de référence avec l'Institut de l'Élevage. Il n'y a pas pour l'instant en région de démarche qualité produits d'élevage ni d'organisation pour la valorisation de ces produits.

les Enjeux

La région se caractérise par une forte tradition équestre, exemple

la Camargue, et une forte notoriété liée au savoir-faire des éleveurs comme en endurance.

La filière équine représente une réalité économique qui s'est fortement développée ces dernières années même si le dynamisme de la pratique de l'équitation semble se stabiliser.

Ce dynamisme ouvre de nombreuses perspectives pour les élevages de la région en terme de débouchés avec un marché régional captif. Le développement de l'agrotourisme fait partie de ces opportunités à saisir pour les éleveurs locaux.

L'élevage équin s'intègre bien dans notre environnement et peut valoriser des zones humides comme la Camargue ou des parcours de l'arrière pays. Cet élevage d'extérieur contribue ainsi à l'entretien des espaces, notamment des DFCI. Il peut répondre à un nouveau marché et à des attentes des consommateurs. Enfin, l'élevage équin contribue à la diversification des exploitations agricoles et génère des emplois nécessaires au maintien du tissu rural.

Les enjeux de la filière sont essentiellement de :

- COMMERCIALISER et VALORISER LES PRODUITS
- PERENNISER LES PROJETS ET LES ENTREPRISES
- SE FAIRE RECONNAITRE
- STRUCTURER LA FILIERE
- REUSSIR LE PROJET EQUITATION SPORTIVE D'EXTERIEUR

Valorisation de l'élevage équin régional



L'élevage équin régional se caractérise par une diversité des structures d'exploitation, des systèmes d'élevage, des circuits de valorisation et de mise en marché. L'élevage équin contribue à la diversification des exploitations agricoles et génère des emplois nécessaires au maintien du tissu rural de notre région. Cet élevage est représenté par deux types dominants de production : le cheval de Camargue et le cheval d'Endurance. Par ailleurs, il existe également une production de poneys, d'ânes, de mulets, de traits et de chevaux ibériques, qui bien que traditionnels, sont moins représentés.

Les enjeux pour le secteur équin de la MRE sont d'accompagner le développement et pérenniser les exploitations équin régionales, par la mobilisation de moyens techniques et humains.

La réflexion engagée au niveau régional, dans le cadre de la MRE, en lien avec les associations d'éleveurs et de la Filière Cheval PACA, a permis de dresser un diagnostic global de la problématique de l'élevage équin en région et de son organisation. De ces premiers constats, une réflexion stratégique a été engagée permettant de faire émerger les besoins immédiats. Ce travail a été conduit avec l'appui du cabinet conseil Blezat Consulting et la contribution de l'IFCE.

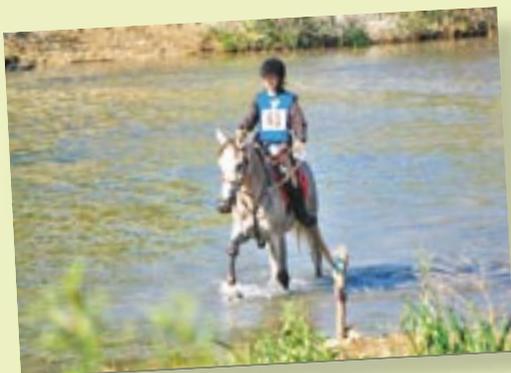
Le programme régional équin a pour objectif de structurer et valoriser un élevage et une production équine de qualité respectueuse de son territoire et indispensable au maintien des paysages régionaux.

PACA est le berceau du cheval Camargue et la terre d'accueil à la fois du cheval d'endurance et de nombreuses races telles le Lusitanien ou les poneys. C'est plus de 25 000 ha qui sont valorisés par les équidés dont les marécages camarguais, les pinèdes provençales et les alpages. Ces écosystèmes sont maintenus par un équilibre fragile dont le cheval fait partie. Pourtant, bien que la demande ne cesse de progresser, on observe une tendance à la diminution du nombre d'élevages. D'après l'Observatoire économique sur les 32 000 équidés présents en région, seulement 9 000 seraient recensés dans les élevages. Par ailleurs, l'Équitation Sportive d'Extérieure est une pratique adaptée à la région qui allie à la fois sport et nature. Elle consiste à effectuer un parcours sur un terrain ouvert et un circuit sur des pistes de pleine nature. Cette discipline équestre est actuellement testée chez plusieurs éleveurs de chevaux régionaux. Elle pourrait donner une alternative au développement d'un marché pour les équidés élevés en région et pour les fermes équestres rurales.

La valorisation de l'élevage de chevaux au niveau régional n'est pourtant pas toujours facile, de nombreux handicaps subsistent. Le marché régional est très concurrentiel, le manque de structuration des élevages constitue une faiblesse face au dynamisme des concurrents ou marchands qu'ils soient étrangers ou implantés en région.

Traversant à la fois une période de crise économique et de réorganisation interne, l'élevage équin a choisi de se fédérer autour d'intérêts et de projets communs à l'ensemble de ses acteurs.

La qualité et le professionnalisme sont les clefs au développement de l'élevage régional. Le programme équin élevage régional conduit par la MRE en lien étroit avec la Filière Cheval PACA a pour objectif de structurer et valoriser un élevage et une production équine de qualité. Les atouts de l'élevage sont nombreux de par la tradition et le savoir-faire des éleveurs. Son lien aux territoires, que ce soit en Camargue ou sur les collines ou montagnes des Alpes du Sud, contribue au maintien des paysages régionaux.



Célia KRZMIC/Liliane DOMERGUE/MRE



PROJET DES FILIERES

CAPRINE, OVIN-LAIT ET BOVIN FERMIER

La profession caprine et fromagère fermière, fédérée au sein de la MRE, a mené une réflexion prospective sur son avenir, durant la fin de l'année 2012 et début de 2013.



Cette réflexion a porté sur le bilan des actions retenues précédemment et celles à engager sur la prochaine période 2014-2020. Elle s'est appuyée sur un travail de fond portant sur :

- un état des lieux réalisé pour l'occasion à partir de données collectées auprès des techniciens caprin et ovin-lait,
- des **consultations** auprès des syndicats caprins départementaux et de l'Association régionale Brebis Lait Provence,
- des **réunions techniques et professionnelles**.

Cet article en est une synthèse, il dresse la situation et les enjeux en région PACA des filières caprine, ovin-lait et bovin fermier, il présente les choix stratégiques professionnels pour le développement de ces filières et les programmes d'actions qui en découlent.

450 exploitations professionnelles

Avec près de **450 exploitations professionnelles en 2011**, la filière caprine et fromagère fermière se compose de :

- 328 éleveurs caprins de plus de 20 chèvres, soit 21 100 chèvres,
- 65 éleveurs bovins vendeurs directs (*vente de lait cru et ou transformation à la ferme*) représentant 1 625 vaches,
- 53 élevages ovin-lait soit 5 620 brebis.
- 25 exploitations sont des élevages mixtes, avec les deux ou les trois espèces laitières.

La production de lait de chèvre en France s'élève à 637 Ml de litres, le secteur fromager fermier représente 20 % de cette production soit 130 Ml. Cinq régions concentrent plus de 80 % de la production française : Poitou-Charentes, Centre, Pays de Loire, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Avec 60 Ml de litres de lait dont 27 transformés à la ferme, Rhône-Alpes est la première région fromagère fermière de France.

Une spécialisation fromagère fermière

La région Provence Alpes Côte d'Azur produit 8,5 Ml de lait de chèvre (contre 7,2 Ml en 2005) soit 1,3 % de la production

française. Seulement 1,5 Ml sont livrés au secteur artisanal et 7 Ml, soit 6,5 % de la production française, sont transformés à la ferme.

Le rapport lait transformé à la ferme/lait produit est de 82 % dans notre région, contre 20 % au niveau national. Ce ratio souligne la très forte spécialisation de la région sur le secteur des fromages de chèvre fermiers.

Les 328 éleveurs de chèvres se répartissent en 287 fromagers fermiers, 18 livreurs de lait, 11 producteurs de laine angora, 11 éleveurs font des cabris sous la mère.

En ovin-lait 90 % des élevages sont fromagers fermiers (47 élevages) pour une production totale de 940 000 litres de lait.

La filière régionale bovin lait compte 238 exploitations (*quota de 34,2 Ml de lait*) dont 65 possèdent un quota vente directe pour un quota de 4,12 Ml. Cette spécificité fermière régionale reste remarquable et participe à l'image de qualité de la filière.

Des exploitations familiales, des élevages spécialisés

Les **élevages** restent des **atelières majoritairement spécialisés, de type familial** (près de 50 % des exploitations ont une main d'œuvre comprise

entre 1,5 et 2,5 UMO). Il est à noter, cependant, qu'en élevage caprin 14 % des exploitations ont un salarié ou plus et 19 % en élevage ovin-lait.



Une production fromagère diversifiée à haute valeur ajoutée

La production de fromages fermiers est évaluée à 1 500 tonnes toutes espèces confondues. La région PACA est riche d'une gamme variée de

fromages traditionnels ou de spécialités régionales. La production principale de fromages de chèvre est la Tome lactique. Elle est déclinée à tous les stades d'affinage (de frais à sec), elle peut être aussi aromatisée. D'autres fromages sont également produits : le Banon qui bénéficie d'une AOC depuis 2003, la Tome de Provence, la Brousse du Rove (en cours de demande de reconnaissance en AOC), des pâtes pressées.

Les fromages de brebis se répartissent plus également entre les fromages à pâte lactique, à pâte pressée et à pâte molle.

En lait de vache, les produits frais (yaourts, fromage blanc, lait de consommation...) sont conséquents puisque 24 % des exploitations sont exclusivement orientées vers ce type de produits. Les autres produisent principalement des fromages à pâte pressées.

69 exploitations fromagères sont en Agriculture Biologique dont 50 caprines, 12 ovins-lait et 7 bovins fromagers fermiers, soit 15 % des exploitations de la région.

La commercialisation des fromages est largement tournée vers **la vente directe** et les circuits courts à dominante régionale (vente à la ferme, sur les marchés, intermédiaires locaux...), la vente collective est peu développée.

De façon générale, le marché du fromage fermier et du chèvre en particulier se situe sur un segment de marché dynamique.

Malgré une tendance à l'homogénéisation entre régions et entre catégories socio professionnelles, la région sud-est reste une des principales régions consommatrices de fromages.

La seule région PACA, avec 4,8 millions d'habitants et une fréquentation touristique évaluée en 2011, à 221 millions de nuitées, constitue un marché de consommation potentiel important.

De petits ateliers rentables ancrés dans les territoires

La taille moyenne **des troupeaux** se situe à 56 chèvres en atelier fromager fermier contre 180 au plan national. En ovin-lait c'est 106 brebis et 25 vaches laitières pour les bovins (*ce chiffre comptabilise également les exploitations à double quota*).

Ce sont donc des exploitations familiales de petites tailles : 28 000 litres de lait en moyenne dans les exploitations caprines, 20 000 litres chez les ovins et 60 000 litres en bovins.

Cette taille modeste, comparativement à ce que l'on trouve sur les autres régions françaises, s'explique par la spécialisation fromagère fermière de l'élevage avec une valorisation moyenne du litre de lait élevée, de l'ordre de 2 €/litre pour les caprins et 3,9 €/litre en ovin.

L'ensemble des troupeaux ovin-lait et bovin lait sont conduits en système pâturant. Seuls 12 % des élevages caprins lait sont hors-sol.

Les principales races de chèvres rencontrées sont l'Alpine, la chèvre du Rove, la Commune Provençale et quelques troupeaux de Saanen.

En ovin, la race Lacaune domine avec toutefois quelques éleveurs qui s'emploient à redynamiser la race Brigasque.

Avec 2 % des effectifs de chèvre, la région PACA produit 1,3 % du «lait national», la productivité des animaux est donc assez faible : autour de 450 l / chèvre. La raison de cette moindre productivité est à chercher dans un mode d'élevage extensif où la composante pastorale est importante dans l'alimentation des animaux.

Une filière dynamique en matière d'installation

La professionnalisation des élevages caprins, ovin-lait ou bovin fer-

mier, déjà engagés depuis les années 1980, s'est accentuée encore avec l'application de la réglementation sanitaire européenne. La mise aux normes des ateliers a été l'occasion d'un plan de modernisation des ateliers dans les années 90. Dernièrement le passage de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats a permis de responsabiliser les producteurs dans leurs pratiques.

Le nombre d'élevages caprins est assez stable ces dernières années puisque seulement 11 % des exploitations ont disparu depuis 1999 contre 45 % en France. Sur la période 2005 / 2011 le nombre d'exploitations caprines est remonté légèrement (+ 5 %). La production de lait de brebis connaît une dynami-

que d'installation soutenue dans notre région avec +55 % d'exploitations depuis 1999.

Le secteur fromager fermier constitue le principal moteur du renouvellement de la filière. La plupart des installations se font par création ex-nihilo sous forme d'exploitations individuelles. Les reprises, qu'elles soient familiales ou hors cadre, sont rares.

Une profession structurée pour mener sa politique

La profession s'est structurée au plan départemental autour des syndicats caprins pour la défense des intérêts des éleveurs et des Chambres départementales d'Agriculture pour les services en élevage (contrôle de performance, insémination artificielle notamment).

Les éleveurs ovin-lait sont regroupés au sein de l'association régionale Brebis Lait Provence (BLP). Deux associations de races locales gèrent ces populations : chèvre du Rove et Commune Provençale. Au plan régional, la FRECAP, créée en 1981 et depuis 2009 la MRE, fédère et coordonne les politiques de développement de la filière.

Un institut technique fromager : Actalia Carmejane spécialisé sur l'appui technique, l'expérimentation et la formation fromagère fermière complète le dispositif.

L'organisation de l'aval repose sur plusieurs structures collectives :

- l'Association des Elevages Alpes Provence, association de défense et de promotion du fromage fermier grâce à une charte de qualité ;
- le Syndicat de Défense et de Promotion du Banon est l'ODG qui assure la gestion de l'AOP Banon ;
- la coopérative caprine pour la commercialisation de chèvres de boucherie.

En terme de dispositif technique, les producteurs bénéficient en moyenne, d'un peu moins d'un ETP par département pour les caprins, d'un mi-temps de technicien régional pour les ovins-lait, et sur les aspects de la transformation fromagère fermière de trois techniciens régionaux basés au Centre Actalia Carmejane.

Trois enjeux opérationnels

Forts de cet état des lieux, les responsables professionnels ont tenté d'identifier les enjeux d'avenir pour la filière.

ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS EXISTANTES, FAVORISER LEURS RENOUVELLEMENT ET L'INSTALLATION

La dynamique d'installation qui existe sur la filière est à préserver, voire à développer. Cependant l'état des lieux réalisé sur la filière montre un «turn-over» toujours important avec un solde installations / cessations équilibré.

La filière s'est donnée pour objectif de maintenir au minimum

une installation pour chaque cessation tout en conservant un bon niveau de valorisation du lait.

Pour parvenir à cet objectif, il est essentiel :

- d'accroître la viabilité des exploitations nouvellement créées et leur adaptation aux marchés par un meilleur accompagnement post installation ;
- de renforcer le réseau transmission-installation / accompagnement technique de la filière ;
- de développer une connaissance des coûts d'installation et de commercialisation pour améliorer la visibilité pré et post installation.

RENDRE LES ELEVEURS PLUS PERFORMANTS TECHNIQUEMENT POUR ASSURER UNE VIABILITE DES EXPLOITATIONS

Une bonne maîtrise technique des cycles de production reste une priorité pour assurer un revenu suffisant aux éleveurs.



L'augmentation régulière et continue des coûts de production incite nécessairement les éleveurs à s'interroger sur le pilotage de leur exploitation.

L'exigence de performance technique s'entend également pour la partie transformation fromagère du lait puisqu'il s'agit d'une particularité de la filière.

Pour cela, il conviendra :

- d'accompagner techniquement les producteurs dans les choix stratégiques en matière de production, de conduite d'exploitation et de transformation ;
- de donner aux éleveurs une capacité d'adaptation constante ;
- d'augmenter la productivité laitière par animal en cohérence avec le système de production (hors-sol, herbager, pastoral, livreur, fromager fermier) ;
- de maintenir dans chaque département un technicien spécialisé petit ruminants laitiers avec des complémentarités interdépartementales ;

- de développer des références techniques pour mesurer le progrès technique et sécuriser les conseils apportés ;
- de conserver un réseau de fermes de références pour investiguer des questions clés pour la filière (alimentation, travail, coût de commercialisation...);
- de conforter le centre technique fromager fermier (Actalia Carmejane) autour de ses trois compétences historiques :

l'assistance technique en fromagerie fermière sur l'ensemble des composantes de la qualité des produits (sanitaire, organoleptique, homogénéité, typicité...), tout en l'élargissant à de nouveaux secteurs (économie d'eau et d'énergie, gestion des effluents...),

l'expérimentation fromagère et l'acquisition de références sur la qualité des produits, la spécificité du lait cru, la prise en compte des exigences environnementales,

la formation sur la transformation fromagère fermière autant à destination des producteurs confirmés que ceux en projet d'installation.



La production caprine et fromagère fermière régionale s'est orientée sur des productions à haute valeur ajoutée par une politique de produits ancrés au territoire et à une production fermière de qualité commercialisée largement en vente directe. La demande croissante des consommateurs pour ce type de produits de terroir incite les producteurs à persévérer dans cette direction.

RECONNAISSANCE DE LA PRODUCTION FROMAGERE REGIONALE

La filière souhaite protéger et valoriser ce patrimoine fromager régional et le savoir-faire qui l'accompagne.

Pour cela il convient :

- de capitaliser sur la production fromagère fermière grâce à la

charte régionale «Petits Fermiers» de l'association Elevages Alpes Provence ;

- d'accompagner les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) existants (AOP Banon) ou en cours (AOP Brousse du Rove) ;

- de saisir l'opportunité de la marque régionale «Provence» dans des situations précises (*artisans, commercialisation extra régionale...*) en s'appuyant sur l'existant ;

- de contribuer à l'émergence et à la structuration d'un réseau européen de fromageries fermières (voir encadré ci dessous).

Vincent ENJALBERT / MRE

Préserver et développer la qualité et la diversité des fromages fermiers et artisanaux en Europe

Chaque pays de l'Union Européenne possède, à une échelle plus ou moins importante, un secteur de fromageries fermières et artisanales, caractérisé par le fait que le lait qu'elles transforment provient au moins en majorité de leur propre cheptel ou de cheptels voisins.

Ces « petites fromageries » fabriquent en général des produits localement reconnus, sur la base de savoir-faire traditionnels et spécifiques. Basées sur des produits de qualité et sur des circuits courts de commercialisation, ces filières sont rentables économiquement. Elles sont souvent un soutien capital pour des territoires ruraux difficiles, dans lesquels l'élevage laitier est la seule activité possible.

Un réseau regroupant les professionnels et techniciens des filières de « petites fromageries » est actif depuis 2009. Il est composé de structures situées dans onze pays européens (Italie, Espagne, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Norvège, Finlande, Pologne, France).

En 2013, un pas supplémentaire a été franchi puisque ce réseau s'est fédéré autour d'une association européenne : **FACNetwork** (Farmhouse and Artisan Cheese and dairy producers' European network).

Cette association agit en porte parole des fromageries fermières et artisanales à l'échelle européenne.

Consciente que la législation européenne peut avoir un impact, positif ou négatif, sur l'ensemble des activités de ses membres, FACNetwork s'engage à suivre les travaux menés par les institutions européennes, notamment la Commission européenne, à faire valoir ses positions auprès de ces instances et participer ainsi, à un meilleur fonctionnement et développement du secteur des « petites fromageries » au sein de l'Union européenne.

Parmi les projets en cours, on peut citer par exemple : la réalisation d'un guide de bonnes pratiques d'hygiène, de niveau communautaire et spécifiquement dédié aux petites fromageries, ou la mise en œuvre d'une campagne collective de promotion sur les fromages et les produits laitiers fermiers.

Informations supplémentaires et contacts sur : www.face-network.eu

Yolande MOULEM FNEC / MRE



La profession bovine, fédérée au sein de la MRE, a mené une réflexion prospective sur son avenir, durant la fin de l'année 2012 et début de 2013.

Cette réflexion a porté sur le bilan des actions retenues précédemment et celles à engager sur la prochaine période 2014-2020. Elle s'est appuyée sur un travail de fond portant sur :

- un état des lieux réalisé pour l'occasion à partir de données collectées auprès des techniciens bovin viande et bovin lait,
- des réunions techniques et professionnelles,

Cet article en est une synthèse, il dresse la situation et les enjeux en région PACA des filières bovine, il présente les choix stratégiques professionnels pour le développement de ces filières et les programmes d'actions qui en découlent.



ÉTAT DES LIEUX DES ÉLEVAGES BOVINS TRÈS CONTRASTÉS

PACA compte 2 bassins de production bovine historiques : la Camargue, avec les taureaux de combats et la « Raço di Biou » et les zones de montagne avec une forte présence laitière, qui se fait « rattraper » par l'élevage allaitant. Les zones de montagne sont aussi un bassin d'élevage de génisses laitières Abondance et Tarentaise, avec un savoir-faire reconnu. Ces génisses sont ensuite vendues prêtes à vêler à 3 ans vers les Savoies, lors de foires de renommée (foire de Monétier, foire du Chazelet).

Le cheptel allaitant est en augmentation constante ces dernières années, au détriment des races laitières. Les races les plus représentées sont la Charolaise et la Limousine. On compte 35000 bovins allaitants en région, dont 2000 bêtes en bio.

- Une part importante de la production régionale est exportée en majeure vers l'Italie sous forme de broutards.
- Lorsque les animaux sont finis, ce sont sous forme de génisses ou de jeunes vaches qui sont valorisées localement, notamment au travers de la marque Patur'Alp.

De nombreux très petits élevages allaitants (moins de 10 femelles de 24 mois) se maintiennent, autant dans les zones de montagnes que dans le Sud de la région. En revanche, les gros troupeaux (plus de 50 femelles de plus de 24 mois) se situent dans les départements du Nord (04 et 05).

Les manades et ganaderias se situent dans les Bouches-du-Rhône, plus précisément dans la zone de Camargue. Il s'agit d'un système très extensif, en extérieur toute l'année, avec une majorité de pâturage en parcours pauvres et en prairies.

Le cheptel bovin est constitué de 16 700 bovins (Raço di Biou ou taureaux de combats), équilibré entre mâles et femelles. Les exploitations utilisent des chevaux de race Camargue pour le travail de manipulation du cheptel. La sélection des animaux se fait sur leurs aptitudes pour la course libre (course Camarguaise) pour les bovins de la Raço di Biou et sur les aspects de bravoure et de noblesse pour les taureaux de Combat. Les animaux non sélectionnés sont valorisés en AOP Taureau de Camargue.

Bovins lait : On compte 270 producteurs pour 7500 vaches laitières et 27,5 millions de litres de lait produits.

La production moyenne par élevage de 125 000 litres de lait est inférieure à la moyenne française (200 000 litres) ainsi qu'à celle des régions voisines (150 000 litres en Rhône-Alpes). Les laitiers (qui livrent du lait à un collecteur) produisent en moyenne 157 000 litres de lait. 90 élevages écoulent une partie ou la totalité de leur production en vente directe. On les retrouve principalement sur les départements des Sud ainsi que autour des zones touristiques des Alpes. Les élevages bovins de PACA sont exploités par des éleveurs

plutôt jeunes : en 2010, l'âge moyen du chef d'exploitation est de 47,9 ans pour les bovins lait, et 48,7 ans pour les élevages bovins viande (données recensement agricole). L'âge moyen du chef d'exploitation en PACA est de 53,7 ans, tout type d'exploitations confondu.

La filière lait

Les filières Bovines en PACA

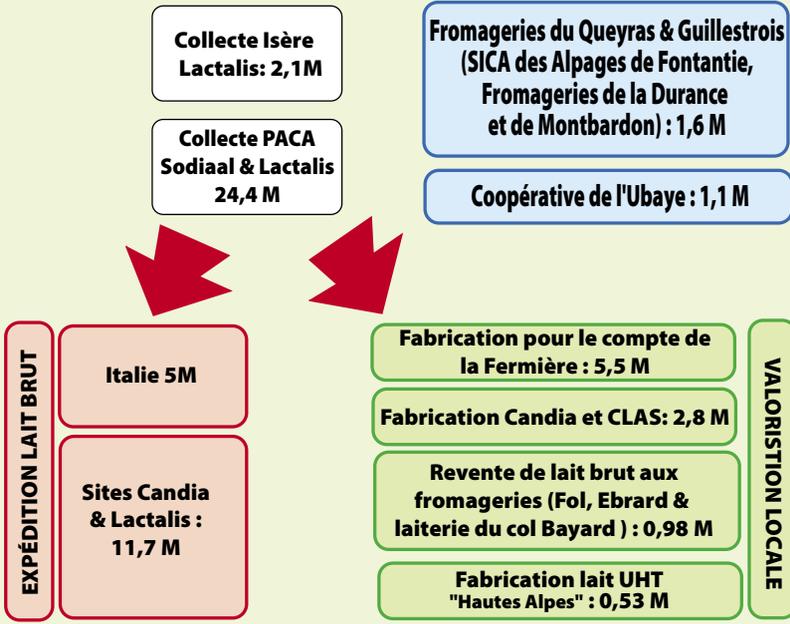
Près de 190 producteurs vendent leur lait à une fromagerie ou à une laiterie dont 150 rien que sur le département des Hautes Alpes. Ce lait est collecté pour la majeure partie par deux grands groupes européens (*Lactalis et Sodiaal*). Il existe sur le territoire régional 8 outils de transformation dont 3 ont leur propre réseau de producteurs adhérents. 3,4 millions de litres de lait sont transformés en direct par les agriculteurs.

La filière travaille sur l'appellation lait montagne. Il n'y a pas actuellement de signe officiel de qualité (AOP/AOC/IGP) pour des produits transformés à partir de lait de vache.

Données issues des réseaux de référence	réseau lait 2011	réseau allaitant 2011	réseau Camargue 2009
Main d'œuvre	1,9	1,8	4 (1,5 ETP familiale/1 salarié/1,5 amateur)
cheptel	37 VL	52 VA	138 males de plus de 1 an/145 femelles de plus de 1 an
production	240 000 l itres produits	23 800 kg de viande vive produite	5860 kg de carcasse produites; courses et 60 journées camarguaises
ha SAU	45 ha	65 ha	528 ha
ha parcours	30 ha	60 ha	496 ha
alpages collectifs	oui	oui	non
prix du produit	359 €/1000 l	2,06 €/kg de viande vive	3 € / kg de carcasse
% aides dans le produit	31%	53%	33%
EBE	287 €/1000 l	1070 €/VA	157€/bovin de plus de 1 an
EBE/UMO familiale	35 500 €/UMO	34 000 €/UMO	27167
% EBE/Produit Brut	44%	45%	20%

LES DESTINATIONS DU LAIT EN PACA

Situation en 2013 - Chiffres en Millions de litres



La filière viande

COOPERATIVE

DES ELEVEURS DE BOVINS 04/05 :

La coopérative regroupe près de 230 éleveurs actifs et un cheptel d'environ 4 000 vaches sur une zone couvrant les départements 04 et 05.

Elle est reconnue Organisation de Producteurs et assure ainsi le suivi technique des ateliers bovins et la commercialisation des produits. Depuis 1992, la coopérative s'est engagée dans l'identification des produits de la région avec l'obtention de l'arrêté « produits alimentaires de montagne ». Par ailleurs, elle adhère à la démarche collective régionale Pâtur'Alp.

L'ASSOCIATION

DES ELEVEURS DE BOVINS 04/05 :

L'association a été créée en 2002, en fusionnant plusieurs associations de petite taille sur les deux départements 04 et 05, et a été reconnue Organisme de Producteurs non commerciale en 2003. Elle compte 96 d'adhérents, dont 91 éleveurs et 5 Acheteurs, repartis entre le 04 et le 05. Le but est de mettre en relation les agriculteurs et la filière aval.

L'ASSOCIATION BOVIN 13 :

L'association BOVIN 13 réunit toutes les productions bovines locales (domestique allaitant, domestique laitier, taureau de la raça di biou, taureau de combat).

L'association a été créée dans le but de représenter l'ensemble de la filière bovine départementale. Le conseil d'administration est ainsi constitué de membres de la filière amont et aval

L'ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA VIANDE DE TAUREAUX DE CAMARGUE :

en 1992 que fut créée l'association à l'initiative des manadiers de Camargue et des négociants en viandes du Pays d'Arles et du Gard.

Elle a pour objet de mettre en œuvre toutes les actions susceptibles de promouvoir l'image, la valorisation et la mise en marché des viandes de bovins de Camargue.

Le devenir de la viande bovine en PACA

Les gros bovins représentent 18% de l'abat-

tage régional, soit 2 777 tonnes équivalent carcasses. Ces abattages bovins se concentrent sur Tarascon (41 %) et Gap (23%).

Les bovins qui ne sont pas abattus en PACA sont vendus en vif pour l'engraissement (historiquement vers l'Italie) ou la réforme (abattoirs en Rhône-Alpes).

Les démarches de qualité en viande bovine



La marque Patur'Alp :

Cette marque existe depuis 10 ans. En 2011, 690 bêtes sont commercialisées sous cette marque, soit 237 tonnes abattues. Les tonnages augmentent régulièrement (+10% depuis 2008). Ce sont principalement des génisses et des jeunes vaches. Seuls les points de vente agréés peuvent commercialiser de la viande Patur'Alp. L'utilisateur, qu'il soit éleveur, OP, abatteur ou point de vente, doit respecter ces 4 cahiers des charges :

- Charte des bonnes pratiques d'élevage
- L'appellation montagne
- VBF (Viande Bovine Française) pour pouvoir communiquer sur l'origine de la viande
- Cahier des charges interne de production, qui porte sur le mode de production, l'alimentation, le chargement, la durée de pâturage,...



L'AOP Taureau de Camargue

La viande de taureau bénéficie depuis 1996 de la reconnaissance AOP pour les élevages (de la raço di biou, de taureaux de combat ou encore issus d'un croisement de ces deux races). Ceci implique un élevage extensif, c'est à dire sur de grands espaces sauvages où l'animal est libre de ses mouvements avec au moins 6 mois passés en zone humide et sans apport alimentaire extérieur. Ces élevages garantissent la régularité de la qualité de la viande et la typicité gustative du produit

DES ENJEUX OPERATIONNELS

Forts de cet état des lieux, les responsables professionnels ont identifié les enjeux d'avenir pour la filière.

Pour la filière bovin lait :

Le maintien d'une dynamique laitière : inciter au renouvellement des générations, soutien aux investissements, favoriser les transferts des connaissances et la diffusion des pratiques, accompagner les innovations,...

La valorisation des co-produits :

améliorer les débouchés viande

La valeur ajoutée et sa répartition :

renforcer les liens entre producteurs et opérateurs économiques et faciliter une meilleure coopération entre les acteurs de la filière, accroître la compétitivité des exploitations agricoles,...

Les démarches qualités :

favoriser l'engagement dans des démarches de qualité des exploitations et des entreprises,...

La promotion des produits et la maîtrise des marchés :

accompagner les entreprises dans leur stratégie, en relation avec les producteurs, établir des règles communes en matière d'information et de communication,...

Pour la filière bovin viande :

L'organisation collective et les appuis techniques :

favoriser les transferts des connaissances et la diffusion des pratiques, accompagner les innovations, organiser l'approvisionnement conjoint pour peser sur les marchés et conforter les rapports économiques avec les opérateurs, développer les compétences en matière de commercialisation et de communication...

La compétitivité des entreprises : élevages et abattoirs :

assurer à long terme la compétitivité des entreprises du secteur viande, optimiser et renforcer les capacités d'adaptation et de compétitivité des outils d'abattage, soutenir la durabilité et la modernisation des élevages,...

La valeur ajoutée et sa répartition :

insertion dans des filières valorisantes, accroître la compétitivité des exploitations, reconquérir ou développer des parts de marché, renforcer les liens entre producteurs et opérateurs économiques et faciliter une meilleure coopération entre les acteurs de la filière,...

La promotion des produits et la maîtrise des marchés :

dynamiser les relations interprofessionnelles, établir des règles communes,...

La prochaine étape consistera à soutenir ces enjeux auprès des financeurs, et à mettre en place des actions pour y faire face au cours de la période 2014-2020.



présentation

de la filière porcine



La production et les systèmes d'élevage

PACA compte parmi les petites régions de production porcine au niveau national. 70 % du cheptel est concentré en Bretagne suivi par les Pays de Loire avec

8 %. Les 22 % restant se répartissent dans les autres régions.

L'évolution du monde industriel et de l'exploitation du port de Marseille ainsi que l'urbanisation importante ont conduit à la fermeture de nombreuses porcheries. Le 2ème facteur de rupture a été l'inorganisation de la filière avec des pôles d'abattage peu sécurisés que ce soit Aubagne, Marseille ou Sisteron.

La production s'est par contre maintenue et développée, sur les Hautes-Alpes et le Vaucluse. Une dynamique s'est ainsi mise en place. L'organisation en filière avec des engagements clairs de valorisation pour les éleveurs a permis à

	Départ 04	Départ 05	Départ 06	Départ 13	Départ 83	Départ 84	Région
Places	3 000	7 950	250	21 400	300	4 900	37 800
Truies	280	1 355	-	1 255	45	150	3 085
Porcs produits	2 000	19 000	230	19 500	300	7 570	48 600
exploitations	49	58	22	38	21	40	228

Source BD PORC-MRE-OP 2011

La production porcine est localisée dans les Bouches du Rhône, les Hautes-Alpes et plus récemment le Vaucluse.

La région est déficitaire en naissance ; la production des porcelets ne répond pas aux besoins de l'engraissement, les besoins en porcelets sont très importants. L'approvisionnement se fait le plus souvent auprès de groupements agréés en provenance d'Auvergne ou de Midi-Pyrénées sur la base d'engagements en volume et en prix.

La production porcine a fortement diminué dans les années 90. Les crises successives ont particulièrement touché notre région qui comptait avec les Bouches du Rhône un nombre important de porcheries de grande taille.

Cette production s'était développée en s'appuyant sur des sources alimentaires importantes.

ces zones de production de se développer. C'est le cas de la filière Porc Montagne avec la SICA le Montagnard des Alpes et du Porc Plein Air du Ventoux avec l'Association des Producteurs de Porcs de Provence et le Syndicat de Défense et de Promotion du Porc du Ventoux.

Le système d'élevage dominant est le système naisseur-engraisseur avec des ateliers de taille familiale (100 truies en moyenne). Les ateliers naisseurs ont quasiment disparu en raison d'un manque de compétitivité de ce type d'élevage où les coûts de production sont trop déconnectés de la réalité économique.

Les ateliers engraisseurs sont de taille très variable de 10 à 2 000 places et plus. Pour les élevages dits spécialisés en

engraissement, les ateliers sont conformes aux différentes réglementations que ce soit en bâtiment ou en plein air. Pour le plein air les ateliers comptent moins de 450 places et appliquent une rotation de leur parcelle, l'élevage porcin constitue le plus souvent une tête d'assolement.



Ces systèmes d'élevage sont souvent conduits en lien avec les surfaces agricoles qui contribuent à une bonne gestion de l'épandage et à l'approvisionnement pour l'alimentation des porcs. Ainsi, les élevages ont développé la Fabrication d'Aliment à la Ferme, ce qui constitue un atout en terme de maîtrise des coûts.

Pour les élevages non spécialisés, ils sont de petite taille, souvent orientés engraisseur et sont détenus par des exploitants ayant une autre production principale. Ces ateliers participent peu à l'organisation de la filière et au réseau technique régional. En matière d'emploi, un élevage porcin génère de nombreux emplois en amont de l'élevage avec le secteur de l'alimentation animale et en aval au niveau de l'abattage découpe transformation. Le secteur porcin peut représenter de 500 à 1 000 emplois sur la région.

Les abattages

En France, 12 opérateurs se partagent 85 % des abattages ; les 3 premiers en assurent 50 %. PACA c'est moins de 1 % de l'abattage national. La spécialisation des

outils d'abattage, cas de Gap en particulier ou de St Saturnin les Apt, permet d'apporter un service de qualité avec un travail maîtrisé.

Ces outils ont des coûts d'abattage supérieurs aux grands bassins de l'ouest, mais à l'échelle régionale, ils constituent des pôles d'abattage essentiels pour la filière.

Le plus souvent les éleveurs qui sont engagés sur Gap ou Saint Saturnin sont organisés en filière.

Les autres volumes abattus sur la région dans différents outils de proximité correspondent pour l'essentiel à de l'abattage familial et du circuit fermier.

Cette production est totalement opportuniste et est très dépendante d'un marché de proximité. Les éleveurs liés à ces débouchés ne sont en général pas spécialisés.

Le tonnage est concentré à près de 70 % sur Gap qui a un tonnage stable depuis plusieurs années.

Avec 39 kg par habitant, la viande de porc est la plus consommée en France. La distribution se fait souvent par les Grandes et Moyennes Surfaces et la Restauration Collective.

La part en boucherie artisanale et sur les marchés oscille respectivement autour de 9 et 3 %.

L'organisation de la filière

La production porcine est largement organisée au niveau national avec près de 97 % en OP. Elle l'est beaucoup moins en région avec environ 55 % d'éleveurs en OP. En région on recense 3 organisations de producteurs :

Abattoirs	Nombre de têtes porcines	Tonnage	Pourcentage porc du tonnage abattu en fonction de l'abattoir
DIGNE	955	88,0	19,5%
GAP	19 064	1731,0	59%
GUILLESTRE	223	21,1	95%
PUGET THENIERS	862	72,7	29,6%
ST. BONNET en CHAMPSAUR	128	12,4	30%
ST. SATURNIN LES ALPES	3 655	344,5	100%
TOTAL	24 887	2 269,7	

Source MRE enquête abattoirs 2011

18 • La SICA le Montagnard des Alpes

- zone 05 et cantons limitrophes
- structure juridique : SICA avec capital social détenu par les éleveurs
- suivi technique assuré aux adhérents
- organisation des livraisons et mise en marché des produits
- contrôles qualitatifs et planifications
- démarches qualité : Porc Montagne organisation de la filière autour de l'abattoir de Gap

• A3P – Syndicat Porc Ventoux

- zone 13 – 84 – 83
- structure juridique : association loi 1901
- suivi technique assuré aux adhérents
- information des adhérents
- démarché qualité : Porc Ventoux avec un engagement filière, grille de prix, planification
- actions de promotion
- organisation de la filière autour de St Saturnin les Apt



• Alp'Porc Soleil

- zone 04
- structure juridique : association loi 1901
- suivi technique assuré aux adhérents

Les éleveurs de ces organisations de producteurs ont mis en place des règles :

- en matière sanitaire : adhésion aux programmes de prophylaxie et au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène
- en matière d'environnement : adhésion au programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, plan d'épandage adapté,
- en matière réglementaire : normes des bâtiments, bien-être et plein air.

L'ensemble de la filière est pénalisé par la dispersion des élevages (coûts de collecte élevés), la petite taille des outils

de production (élevage, abattoir...) et la logistique transport. La filière a mis en place deux démarches qualité pour accompagner la valorisation des produits

- **Le Porc de Montagne** avec un cahier des charges commun à l'ensemble des massifs coordonné dans le cadre d'une démarche collective gérée par l'Association Porc Montagne et les interprofessions des zones de montagne.

- **Le Porc Plein Air du Ventoux** s'appuyant sur un cahier des charges et des engagements contractuels filière. Cette démarche met en avant la spécificité d'un engraissement plein air.

Ces démarches contribuent largement à l'organisation et au maintien des filières dans la région.

Avenir de la filière

La filière porcine régionale, peut grâce à son organisation, son action technique et la valorisation des produits, mettre en

avant et développer des démarches de qualité.

L'identification de ces produits, que ce soit en Porc de Montagne ou en Porc plein air du Ventoux, répond à une segmentation du marché et aux attentes des consommateurs. Ce marché régional important a permis de développer des circuits de proximité limitant les déplacements et donc les émissions de CO₂.

En amont, les élevages de type familial ont mis en place des mesures pour valoriser les ressources locales en particulier les céréales et en développant la fabrication d'aliment à la ferme. Ils disposent d'un atout essentiel, le bon état sanitaire des élevages et s'intègrent au mieux dans leur environnement.

Cette production de taille familiale organisée en filières locales avec des entreprises régionales s'inscrit dans les attentes sociétales et dans le cadre d'une agriculture durable.

Les principaux enjeux pour la filière peuvent se résumer à quatre thèmes essentiels :

- Pérenniser la production dans le cadre de filières organisées indispensables pour accompagner l'élevage régional.

- Renforcer les filières génératrices de plus-values s'appuyant sur les démarches qualité.

- Améliorer la compétitivité des entreprises que ce soit en amont pour les éleveurs, les fabricants d'aliments ou en aval pour les entreprises d'abattage-découpe.

- Développer la communication et la promotion des produits régionaux sur un marché où la concurrence est forte.

LES ENJEUX POUR LA FILIÈRE

ENJEU 1: Renforcer les filières génératrices de plus-values pour les éleveurs

Accroître la compétitivité des exploitations
Faciliter l'accès aux marchés
Accompagner les innovations (équipements, transformations, distributions) y compris organisationnelles

- Favoriser l'autonomie alimentaire et/ou la contractualisation (élevage/céréales...)
- Veiller à un lien au sol et donc gérer le foncier (enjeu épandage et alimentation)
- Accompagner l'installation et la reprise des élevages
- Accompagner la modernisation des ateliers porcins
- Appuis aux investissements productifs, transformation et distribution
- Appuis techniques, économiques, environnementaux

ENJEU 2: Pérenniser la production dans le cadre des filières organisées

- Accentuer le regroupement de l'offre vis-à-vis des marchés et permettre de mieux peser localement
- Stimuler les marchés de proximité et leur approvisionnement
- Faciliter une meilleure coopération entre acteurs pour face à la concurrence et renforcer leurs liens

- Aides aux dépenses d'étude stratégiques, et à la communication
- Mise en place d'une ICHN en zone de montagne
- Aides aux essais de nouveaux produits et procédés,
- Animation des démarches de contractualisation,
- Conseils juridiques et financiers sur les formes de groupements innovants

ENJEU 3: Donner plus de compétitivité aux entreprises : - en amont : aux éleveurs, - en aval : aux abattoirs-découpeurs

- Soutenir la modernisation et l'intégration paysagère et environnementale des bâtiments d'élevage
- Assurer une occupation rationnelle des élevages porcins sur le territoire régional
- Améliorer la « durabilité » des exploitations (environnement, paysage, conditions de travail, efficacité économique)
- Renforcer la compétitivité des outils d'abattage/transformation et leur ancrage territorial

- Accompagnement de la Construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment (PMBE,...)
- Gestion des effluents
- Aides aux investissements concurrents à l'autonomie alimentaire des élevages (FAF,) et à la gestion des effluents
- Appui à la performance technique, énergétique et la valorisation des produits
- Appui aux investissements des abattoirs/ateliers de transformation (dépenses de logiciels internes et équipements...)
- Développer les circuits de proximité en rationalisant les transports (vif ou produits carnés)

ENJEU 4: Développer les démarches qualité

- Accroître la compétitivité des exploitations, des OP et des outils de valorisation sur les marchés « qualité » assurant une différenciation face à la concurrence

- Appui aux dépenses liées aux démarches qualité (audit qualité...)
- Aides aux investissements et équipements rendus nécessaires pour appliquer le cahier des charges qualité
- Appuis aux démarches collectives de commercialisation des produits labellisés

ENJEU 5: Accompagner les éleveurs/opérateurs dans la maîtrise du marché et la communication

- Développer ou reconquérir des parts de marché

- Appui au développement de compétences en matière de commercialisations conjointes, de stratégie Marketing
- Accompagner la segmentation du marché
- Appui aux actions de communication collective
- Appui aux démarches de contractualisation interprofessionnelle : animation interconsulaire



PRÉSENTATION

DE LA FILIÈRE OVINE EN PACA



Contexte de la filière Ovine PACA : La seconde région ovine Française

La région PACA est la seconde région Française Ovine.

En 2012, on recensait 1 509 éleveurs pour 590 250 brebis (AO 2012).

La région a vu son cheptel et son nombre d'éleveurs diminués depuis ces dernières années mais dans une proportion bien moindre que les autres régions françaises.

A titre d'exemple, entre 2000 et 2010 la région a perdu 4.29 % de son cheptel de brebis mères alors qu'en France, durant cette même période, la baisse était de 21.61%...

Actuellement, la production ovine régionale représente quasiment 7% des éleveurs ovins de France et plus de 11% du cheptel. Le nombre moyen de brebis dans les troupeaux est de 391 brebis, alors qu'au national la moyenne est à 238.

Le cheptel ovin régional se répartit de manière inégale entre le Nord et le Sud de la région. C'est dans les Hautes-Alpes que l'on trouve le plus de brebis et d'éleveurs. Viennent ensuite les Alpes de Haute Provence, puis les Bouches du Rhône. Ces trois départements regroupent à eux seuls près de 80% des brebis et des éleveurs de la région. Les Bouches du Rhône se caractérisant par un effectif moyen par troupeau très important (720 brebis en 2012).

Les départements fortement urbanisés comme les Alpes Maritimes, le Var et le Vaucluse ont un cheptel réduit. Ce sont aussi des départements où l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage sont les productions essentielles ! Les départements du Nord bénéficient d'un territoire moins urbanisé et de plus d'espaces naturels qui auraient du mal à être valorisés par d'autres productions que les ovins. Enfin, les Bouches du Rhône, bien qu'étant un département littoral urbanisé, conserve un cheptel conséquent. Ceci s'explique par l'héritage historique de systèmes d'élevages très extensifs associés aux productions végétales de la zone comme le foin de Crau.

PACA	Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de l'AO	Nombre de brebis ayant bénéficié de l'AO	Nombre moyen de brebis par troupeau
Alpes de Haute-Provence	453	155 924	344
Hautes Alpes	537	176 461	329
Alpes-Maritimes	124	42 290	341
Bouches du Rhône	187	134 616	720
Var	131	49 797	380
Vaucluse	77	31 162	405
2012	1 509	590 250	391

Les systèmes de production : Une complémentarité des systèmes

Il existe une grande diversité des systèmes d'élevage ovin en PACA. Dix « cas types » ont été élaborés dans le cadre des réseaux des fermes d'élevage. Mais on peut tout de même répartir les exploitations en trois grands systèmes. Il est important de mettre en avant qu'il existe des **caractéristiques communes aux trois systèmes**. La grande majorité des exploitations est spécialisée en ovin, il existe une composante pastorale forte dans tous les systèmes, et enfin un atout et une force pour notre région, la présence de trois races rustiques locales, parfaitement adaptées à notre terroir. **La Mérinos d'Arles** avec 300 000 brebis est la **troisième race la plus représentée en France** derrière la Lacaune Viande et la Blanche du Massif Centrale. **La Préalpes du Sud et la Mourérous** ont des effectifs moindres : respectivement 200 000, ce qui reste une des principale race ovine française et 35 000 brebis.

transhumants, n'ont pas les équipements nécessaires à l'engraissement des agneaux. Il est alors fréquent qu'ils vendent tous leurs mâles en tardons et les femelles en agnelles de renouvellement. Ces dernières faisant alors le bonheur des producteurs des Alpes qui eux sont producteurs d'agneaux de boucherie. Ils préfèrent croiser leurs femelles avec des mâles de races bouchères et sont satisfaits de trouver sur le marché des femelles en races pures pour leur renouvellement !

L'organisation de la filière :

- **L'environnement des formations, expérimental, référentiel, technique et syndical : Un dispositif complet au service des producteurs.**

De nombreux établissements de formations proposent des parcours orientés en ovin, et principalement le LEGTA de Carmejane, le CFPPA du Merle, l'ADFPA 05 et le LEGTA de Gap. Deux fermes expérimentales complètent ce dispositif à Carmejane et au Merle. La ferme ovine du lycée agricole de Carmejane conduit des expérimentations au service de la

Montagne, Spécialisé, Hivernage long, Transhumant	Préalpin Sédentaire spécialisé	Plaine, Herbassier, Spécialisé
1 UTAF	1 UTAF	1 UTAF
360 brebis Communes des Alpes ou Préalpes lainées croisement avec béliers de boucherie possible.	320 brebis Préalpes du Sud menées en race pure ou croisement avec béliers de boucherie possible.	800 brebis Mérinos d'Arles menées en race pure.
Production d'agneaux de bergerie	Production d'agneaux de bergerie	Production d'agneaux semi finis et d'agnelles de reproduction
32 ha de SAU	40 ha de SAU	80 ha de SAU
50 ha de parcours individuels	200 ha de parcours individuels	180 ha de parcours individuels
Alpage collectif (de juin à septembre)	Sédentaire	Alpage collectif (de juin à octobre)
Prix moyen des agneaux : 88 € % des primes dans produit : 57 % Revenu disponible /UMO : 22 600 €	Prix moyen des agneaux : 93 € % des primes dans produit : 54 % Revenu disponible /UMO : 24 800 €	Prix moyen des agneaux : 80 € % des primes dans produit : 57 % Revenu disponible / UMO : 35 600 €

Les trois principaux systèmes que l'on retrouve sont :

Il existe dans la région une **forte complémentarité entre ces systèmes**. Des complémentarités géographiques entre les zones de plaines et de montagnes, des complémentarités de conduite d'élevage et des complémentarités de type de produit.

En effet, souvent les élevages de Basse Provence transhument en Haute Montagne l'été. Les alpages peuvent être pris avec des éleveurs locaux. Les éleveurs des Alpes envoient parfois leurs brebis en plaine pour les mois les plus rudes, et il est courant qu'ils achètent du foin de Crau !. La plus grande partie des éleveurs de Basse Provence, grands

profession, afin d'apporter des réponses à des thématiques, qui ne sont peu ou pas abordées dans les programmes d'expérimentation nationaux. Au-delà de ces actions techniques, l'unité expérimentale ovine de Carmejane a aussi pour la profession un rôle de diffusion et de vulgarisation des résultats obtenus.

Il existe en PACA des techniciens ovins dans tous les départements par le biais des Chambres d'Agriculture. Ils aident les producteurs dans le suivi technico-économique de leurs exploitations, ainsi que dans l'élaboration des dossiers PAC. Ils sont aussi les principaux investigateurs de l'élaboration des référentiels des suivis annuels et des travaux sur les thématiques d'intérêts régionaux.

D'autres organismes techniques apportent des conseils aux éleveurs, comme le CERPAM, (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée), dans le domaine du pastoralisme et des groupements pastoraux ou les GDS dans les domaines sanitaires.

Les FDO et la FROSE travaillent pour la défense des intérêts des éleveurs.

Enfin, la Maison Régionale de l'Élevage à Manosque organise et coordonne les politiques de l'élevage ovin régionales.

• Les Organisations de Producteurs : Des structures porteuses de progrès

On compte en PACA 2 principales Organisations de Producteurs Commerciales (OPC) : « Les Bergers du Soleil » et « Prov'Alp », et une Non Commerciale (OPNC), « Ciel d'Azur », plus marginale. 36% des éleveurs de la région et 37 % des brebis adhèrent à ces structures. Leur répartition dans les départements est très variable. Dans les départements très urbanisés (06-13-83-84) la population est très importante et les systèmes de vente directe répandus. De plus, les troupeaux bucco-rhodaniens sont assez conséquents pour que leurs producteurs puissent négocier directement la vente des agneaux avec les intermédiaires.

diffusion du progrès génétique, aussi bien en race pure qu'en croisement en allant chercher des béliers de races bouchères pour améliorer la conformation des agneaux, et améliorent la productivité des troupeaux par les suivis techniques et sanitaires qu'elles proposent.

Enfin, c'est par le biais de ces structures organisées que la production et la commercialisation de l'Agneau de Sisteron, Label Rouge et IGP, est possible.

Les abattoirs : Sisteron premier abattoir d'agneaux en France !

La région compte 10 abattoirs qui traitent des ovins en PACA. Mais le principal est celui de Sisteron. Il est d'ailleurs le **premier abattoir spécialisé ovin français**. En 2011, 8200 tonnes ont été traitées à Sisteron. L'abattoir traite 94 % d'ovins français, dont 33% du tonnage provient de la région PACA (chiffres 2010). Les agneaux régionaux, proviennent principalement des adhérents des OP.

Il existe autour de cette structure un pôle agro-alimentaire viande d'envergure nationale : le pôle ovin de Sisteron.

ABATTOIRS	nombre de têtes ovines	Tonnage	Pourcentage du tonnage abattu en fonction de l'abattoir
ABATTOIR DE PROVENCE	6 996	111,0	1,20
CARPENTRAS	3 044	52,2	0,56
DIGNE	7 242	116,3	1,25
GAP	9 269	156,3	1,69
GUILLESTRE	4 156	71,3	0,77
PUGET THENIERS	4 491	71,4	0,77
SEYNE LES ALPES	1 198	19,8	0,21
SISTERON	485 095	8 182,0	88,25
ST BONNET EN CHAMPSAUR	516	8,4	0,09
TARASCON	30 948	482,9	5,21
TOTAL	552 955	9 271,6	100,00

Les OP sont donc surtout présentes dans les départements Alpains. En effet, l'éloignement des centres de consommation font que la collecte réalisée par les coopératives et l'engagement qu'elles ont d'acheter la marchandise à leur adhérents est indispensable au maintien de ces élevages dans les zones les plus reculées.

Au-delà de leurs adhérents, les OPC engendrent, par les services qu'elles proposent à tous, une dynamique régionale porteuse de progrès. C'est ainsi que les coopératives réalisent plus de 50 000 échographies par an, proposent du matériel de pointe en terme de contention et d'élevage ovin, favorisent la

Des outils complémentaires permettent d'avoir une cohérence et un dispositif complet pour la filière ovine regroupé sur un même lieu. C'est ainsi 200 emplois qui sont concernés sur le site et près de 81 millions d'euros de chiffre d'affaires générés autour de ces activités spécifiquement ovines en 2010.

On y retrouve une coopérative de producteurs, des entreprises de chevilles, des boucheries de détails, des boyauderies et triperies, des entreprises de valorisation des peaux.

Il existe également en PACA des sites d'abattage temporaires

(25 en 2011), situés principalement dans les Bouches du Rhône et le Var. Ces sites sont mis en place pour faire face aux besoins d'abattage lors de la fête de l'Aïd dans la région.

• Les chevillards et les négociants : **Les centres de décisions présents en PACA.**

Les chevillards abatteurs sont historiquement bien représentés en PACA. Ils ont un poids essentiel dans la filière en achetant la marchandise en vif, et en assurant l'abattage et la revente dans la région ou à l'expédition.

Les entreprises de cheville se sont orientées depuis longtemps vers la vente d'agneaux français. **L'entreprise « SA Dufour Sisteron », principal opérateur de la région**, travaille en partenariat fort avec les éleveurs de la coopérative « les Bergers du Soleil » qui détient 42% de son capital. D'autres entreprises de chevilles sont implantées sur le pôle ovin de Sisteron : « Alpes Provence Agneaux » et « Giraud Viande ». D'autres sont utilisateurs de l'abattoir mais ont leur siège à l'extérieur du site, comme les entreprises « Joassan », « Mejean » ou « Suprano ». Les entreprises « Dufour Sisteron », « Alpes Provence Agneaux » et « Ovimpex Distribution » (*salle de découpe à Grillon*) sont associées en capital et constituent ainsi un acteur majeur de la filière ovine française. Au sein de ce groupe, chacune de ces entreprises est spécialisée dans un segment de marché : Label IGP Agneau de Sisteron et carcasse pour la « SA Dufour Sisteron », Label Agneau de l'Adret et carcasse standard pour « Alpes Provence Agneau », découpe pour « Ovimpex Distribution ».

Les négociants ont une activité de collecte des animaux qu'ils réallotent pour ensuite les vendre à des abatteurs ou les expédier soit à l'export, soit dans des ateliers d'engraissements. Ils représentent un débouché pour de nombreux éleveurs n'adhérant pas à des OP.

La production : Un marché dynamique et porteur

Le marché ovin en PACA est un marché dynamique et porteur. D'après les données de l'Agreste en 2010,

la production totale de viande ovine est estimée à 470 000 têtes, ce que l'on estime à 8 140 tec (tonne équivalent carcasse). On estime aux environs de 300 000 le nombre d'agneaux de PACA vendus en « agneaux de boucherie » ou « semi engraisés ». Ils sont collectés principalement par les OP, puis par les chevillards et les négociants. Une partie de ces agneaux est vendue en vente directe (*environ 30 000 têtes, soit en passant par des abattoirs permanents, soit par les abattoirs temporaires au moment de la fête de l'Aïd El Kébir*). 80 000 têtes constituent les moutons et brebis de réforme. On estime donc à 380 000 têtes produites en PACA et consommées en PACA, soit 6 080 tec. **La plus grande partie des ovins produits en PACA (75%) sont consommés en PACA. On est donc sur des circuits et réseaux locaux !**

Le reste des animaux part de la région, soit pour être engraisés

dans d'autres régions, soit à l'export selon le contexte annuel (entre 50 000 et 100 000). Enfin, il existe des agneaux qui partent dans des circuits non contrôlés.

PACA est une région forte consommatrice d'agneau. La consommation française moyenne est de 3.3 kg par personne, en PACA on l'estime à 5.2 kg, soit une consommation globale de 25 153 tec. Le potentiel est donc très important pour la production locale, mais la région est aussi un attrait pour les produits venant de l'extérieur ! La région importe donc en masse des ovins vifs d'autres régions (*environs 286 000 têtes = 4576 tec*) ou des carcasses pour 14 300 tec.

L'étude des circuits de distribution montre que **la grande distribution reste le premier lieu d'achat des ménages**. 51% de la viande d'agneau en PACA est achetée en GMS, vient ensuite les boucheries détaillantes pour 28 % puis la restauration hors foyer pour 18% et enfin la vente directe pour 2%.

• L'Agneau de Sisteron, **fer de lance de la production ovine de PACA**

L'Agneau de Sisteron bénéficie d'un Label Rouge et d'une IGP. Par le Label Rouge, les producteurs s'engagent à respecter un savoir-faire exigeant pour offrir au consommateur un produit savoureux de qualité supérieure ! Par l'IGP (Indication Géographique Protégée), c'est la zone géographique dans laquelle les viandes sont produites qui est identifiée et valorisée. Les caractéristiques des viandes portant une IGP sont intimement liées au territoire sur lequel elles sont produites.

Pour obtenir cette double certification, les producteurs et toute la chaîne de l'amont à l'aval doivent respecter deux cahiers des charges qui sont régulièrement contrôlés, aussi bien par l'organisme de gestion que par un organisme extérieur indépendant. Toutes les carcasses susceptibles d'être labellisées sont vérifiées et validées individuellement. La traçabilité de l'élevage à l'assiette est garantie. C'est pourquoi, tous les animaux passant par l'abattoir de Sisteron ne peuvent pas bénéficier de ces signes officiels de qualité, mais seulement 7 % d'entre eux !

Comparé aux autres agneaux sous Signe Officiel de Qualité (IGP et/ou Label Rouge), l'Agneau de Sisteron progresse tous les ans de plus de 10% ! Relégué dans la catégorie des « petits » Label Rouge avant 2006, il se place aujourd'hui **sur le podium des agneaux Label Rouge en France !**

Véritable dynamique régionale, plus de 270 producteurs sont mobilisés autour de ce produit. Ils ont travaillé afin d'améliorer la qualité de leur production, et la répartition tout au long de l'année. Et alors, qu'il y a 10 ans la production devait s'interrompre en automne faute de marchandise, en 2012 seules 4 semaines ont été sous la barre des 500 agneaux. Producteurs, OP, chevillards ont su s'organiser collectivement et en bonne intelligence pour aller de l'avant et permettre ainsi la progression que l'on connaît ! Conseils techniques, contractualisation, grilles de prix garantis, ont permis cette évolution qui a encore du potentiel !

- L'Agneau de l'Adret

Plutôt implanté en Rhône-Alpes, il concerne quelques éleveurs de PACA. Il vient d'obtenir son homologation en Label Rouge. En 2011, par le biais des 2 OP sur PACA et Rhône-Alpes, il y a eu 17 712 agneaux commercialisés principalement en Rhône-Alpes.

- L'Agneau Bio

En 2010, on dénombre 68 élevages ovins bios et près de 13 000 brebis. On peut donc estimer entre 8 000 et 9 000 le nombre d'agneaux bios produit sur la région. Il n'y a pas une demande importante des consommateurs en viande ovine bio, car elle a déjà une image nature très forte. Il en résulte un marché quasiment inexistant. C'est donc un produit de niche qui concerne peu d'éleveurs, souvent tournés vers la vente directe.

- Marques d'entreprises et marques collectives

Les marques d'entreprises et collectives représentent un moyen d'apporter de la plus-value à un produit standard. Ces marques associent parfois des mesures de traçabilité ou de cahier des charges. On peut citer par exemple « l'Agneau Comtes de Provence » de la société « Alazard et Roux », « l'Agneau Soleil », de la coopérative « les Bergers du Soleil » et distribué par la société « Dufour Sisteron », « l'Agneau de Guil et Durance » qui commercialise de la viande au sein de circuits courts, « l'Agneau des Estives » qui commercialise des agneaux des Alpes-Maritimes.

- Dépendance de certains producteurs dont le revenu dépend parfois trop des primes.

- Difficultés liées à la prédation !

- Difficultés liées à des systèmes d'exploitation qui engendrent une saisonnalité forte de la production, avec une surproduction en début d'année et donc une baisse des prix et un manque de marchandise au second semestre.

Les enjeux principaux pour la filière peuvent se répartir en 4 grandes thématiques :



	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre d'agneaux labellisés vendus	9 820	11 177	16 392	19 247	21 605	23 313	26 291	29 322	34 397	38 907

La production ovine de PACA est donc une production d'avenir. Basée sur un marché porteur, elle est organisée autour du pôle économique

de Sisteron qui est bien structuré et encore en plein essor. Dans un marché de la viande plutôt morose et ponctué de scandales, notre production a toute sa place et peut encore se développer. Elle permet le maintien, dans des zones difficiles ou au contraire très urbanisées, d'une activité agricole économiquement rentable et écologiquement durable grâce à ses pratiques extensives, favorisant l'entretien de l'espace et le maintien de la biodiversité.

Mais il ne faut pas non plus occulter les difficultés de cette filière qui existent à différents niveaux :

- Difficultés liées à l'installation des jeunes et au renouvellement des générations d'éleveurs.

Quel avenir pour la production ovine régionale ?

- Garder une entité régionale PACA autour des 4 pôles ovins d'importance que sont Sisteron, Manosque, Carmejane et le Merle, afin de maintenir les centres de décisions en région, aussi bien au niveau de l'amont que de l'aval.

- Mieux organiser la filière amont par une meilleure structuration des éleveurs.

- Améliorer la compétitivité des élevages : produire rentable et produire durable.

- Favoriser l'installation et le développement d'ateliers ovins.

Derrière ces 4 enjeux majeurs peuvent se décliner une multitude d'actions permettant à la filière ovine PACA de maintenir et de développer son potentiel. En tant qu'une des principales régions ovines de France, cette production doit être une priorité pour notre politique régionale.

2014-2020 : quels projets pour la génétique ovine ?

Malgré une stabilisation du nombre d'éleveurs en base de sélection et l'arrivée de « sang neuf »

depuis 2 ans, une des priorités de l'Organisme de Sélection Races Ovines du Sud-Est (OS ROSE) est d'accroître la base de sélection car celle-ci reste encore faible. Parallèlement, l'OS doit renforcer sa position au sein de la filière ovine et de ses partenaires pour en devenir un élément clé.

Enfin, l'OS souhaite créer un partenariat avec les signes officiels de qualité. Proposer des femelles sélectionnées sur leurs qualités maternelles (valeur laitière et prolificité) aux éleveurs qui produisent des agneaux sous signes de qualité... cela semble presque évident ! Et pourtant il y a tout à inventer. Ce projet ne peut aboutir sans une forte implication de la part des organisations de producteurs qui font le lien entre base de sélection et utilisateurs.



L'autre projet phare est de mettre en place un appui technique génétique aux éleveurs.

En effet, avec le développement d'outil comme la base de données OVALL ou les logiciels éleveurs (OVITEL,...) il est aujourd'hui possible de sortir facilement et rapidement les résultats techniques des élevages. Encore faut-il savoir les analyser et les exploiter ! L'objectif de ce projet est donc de former les techniciens de terrain dans le domaine de la génétique pour qu'ils puissent ensuite suivre et conseiller les élevages à long terme.

L'OS va également travailler sur plusieurs autres projets :

- Améliorer la diffusion des reproducteurs mâles et femelles
- Renforcer l'insémination artificielle (nombre et taux de réussite)
- Renforcer le schéma de création et de diffusion du gène Booroola
- Travailler sur de nouveaux critères de sélection (*qualité de laine, comportement,...*)
- Améliorer la communication autour de l'OS et de la génétique

Claire JOUANNAUX/MRE (OS ROSE)

ABATTAGE D'URGENCE, bien évaluer les risques (financiers)

ACCORD INTERPROFESSIONNEL

Source : Accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à « l'achat et l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage » (disponible sur www.interbev.fr).

Définition : Un animal est considéré comme accidenté lorsqu'il présente des signes cliniques dus à un traumatisme ou une défaillance alors qu'il était en bon état de santé auparavant. Est réputé abattu d'urgence tout bovin acheminé à l'abattoir, muni d'un « Certificat Vétérinaire d'Information » (CVI) délivré par le vétérinaire sanitaire. Seuls les bovins accidentés depuis moins de 48 heures peuvent être abattus pour cause d'accident.

Le CVI est indispensable au transport d'un animal accidenté mais il ne dispense pas de l'inspection ante mortem. En cas d'absence de CVI accompagnant l'animal accidenté, le bovin est euthanasié et détruit. L'éleveur, comme le transporteur, encourent des amendes qui peuvent atteindre **7 500 €** et un emprisonnement de 6 mois.

L'animal présenté à un abattoir ne doit être ni malade, ni mort ou en mauvais état général, ni accidenté depuis plus de 48 heures.

A défaut d'un document matérialisant un accord sur la chose et sur le prix ou le mode de fixation du prix, l'éleveur est présumé être demeuré propriétaire de l'animal accidenté abattu. La cession de la carcasse propre à la consommation ne peut intervenir sans son consentement. L'éleveur doit se tenir informé du devenir de la carcasse de son animal.

Si la carcasse n'est pas propre à la consommation (saisie totale), l'éleveur se verra facturer les frais d'abattage ainsi que les frais de destruction de la carcasse saisie.

Cas particulier : L'abattage d'urgence en dehors d'un abattoir.

Les bovins accidentés depuis moins de 48 heures qui sont non transportables ainsi que les animaux dangereux peuvent faire l'objet d'un abattage en dehors d'un abattoir.

Pour éviter que la carcasse ne soit saisie à l'abattoir, il est indispensable que le bovin soit saigné et éviscéré sous le contrôle d'un vétérinaire. L'estomac et les intestins sont placés



dans un récipient qui suivra la carcasse. Le vétérinaire rédige un document de traçabilité accompagnant les viscères.

Le transport de la carcasse (*non dépouillée, non fendue et tête présente solidaire du corps*) pour l'abattoir s'opère dans les meilleures conditions d'hygiène et dans le temps le plus court.

La carcasse de l'animal doit être conduite à l'abattoir accompagnée (en plus du PASSEPORT et de l'ASDA) des deux documents suivants :

- le CVI, établi par le vétérinaire, attestant notamment du résultat favorable de l'inspection ante mortem
- une déclaration de l'éleveur indiquant tout traitement administré à l'animal

La décision de faire abattre un animal en urgence doit être bien réfléchie : elle peut entraîner des coûts importants.

En effet, en cas de saisie totale sur l'animal, l'éleveur (qui en est resté propriétaire) se verra facturer :

- la totalité des coûts d'abattage,
- éventuellement le coût du test ESB,
- les coûts d'enlèvement de la carcasse par l'équarrisseur.

En cas de doute sur l'application des règles en vigueur définies par les accords interprofessionnels, contactez votre Comité Régional Interprofessionnel.

Pour plus d'information :
Comité Régional Interprofessionnel PACA
Liliane DOMERGUE : 04.92.72.28.80
ou pacabev@wanadoo.fr

La BD PORC

Un outil aux services de la filière

BDPORC est la base de données porcine répondant aux contraintes réglementaires (arrêté du 17 juillet 2009) et rassemblant les sites d'élevage et les mouvements d'animaux sur le territoire national.

Les objectifs de BDPORC sont les suivants :

- **Faciliter les démarches réglementaires** liées à la notification des mouvements de porcins.
- Etre un **outil de surveillance** sanitaire permettant de :
 - limiter la propagation des maladies au sein des élevages français
 - réagir rapidement et efficacement en cas d'incident sanitaire
- Gérer les **démarches qualité** régionales ou nationales
- Favoriser la **traçabilité** à travers l'ensemble de la filière

BDPORC traduit donc :

- Une **implication des professionnels** pour faciliter les obligations réglementaires
- Un outil collectif dans le domaine sanitaire et de la traçabilité

L'application BDPORC est destinée à tous les acteurs de la filière porcine, dont les détenteurs d'exploitation :

- Détenteurs d'exploitation d'élevage avec une activité porcine
- Structures régionales (union de groupements, interprofession...)
- EdE
- Abattoirs
- Coordinateurs sanitaires
- Organisme de Pesée-Classement-Marquage...

Le déploiement de la BDPORC en PACA a démarré en 2010, il se traduit aujourd'hui par l'engagement des différents opérateurs de la filière : organisations de producteurs, abattoirs, mais aussi des éleveurs via le service Agranet et les administrations concernées.

La base de données permet de notifier les mouvements d'animaux mais aussi de gérer des informations sur la qualité telle VPF.

Les liens avec les services de l'identification ont été mis en place.

En région, l'EDER assure l'identification des sites d'élevages et attribue un Identifiant de Marquage, IDM indispensable pour la notification des mouvements obligatoire pour tout éleveur.

La MRE est le coordinateur régional de la BDPORC en PACA.

Pour rappel : la notification est obligatoire dans un délai de 7 jours, les informations sont celles présentes sur le bon d'enlèvement. L'éleveur notifie en direct ou peut déléguer la notification, en particulier à son organisation de producteurs.

Tous les mouvements entrée ou sortie sont à notifier en provenance ou à destination :

- d'un site d'élevage
- d'un abattoir
- d'un centre de rassemblement
- d'un autre pays

Modalités d'utilisation à BDPORC

Vous êtes un éleveur

Tout accès à BDPORC se fait via le portail des éleveurs AGRANET, à l'adresse suivante : <http://www.agranet.fr>

Pour vous abonner à BDPORC, vous devez vous inscrire directement au portail AGRANET.

Pour cela, il vous suffit de suivre les instructions dans la rubrique « S'inscrire en ligne » du site AGRANET.

L'abonnement et la consultation d'informations de BDPORC via AGRANET sont totalement gratuits.

Si non, une tarification spécifique a été mise en place pour la saisie de transports. Afin de faciliter le démarrage, la notification de mouvements dans la base professionnelle est gratuite les trois premiers mois de connexion.

Pourquoi le choix d'AGRANET ?

AGRANET, c'est :

- un abonnement facilité,
- l'accès à une hotline gratuite (02.23.41.35.35) en cas de problèmes ou de question sur l'utilisation de BDPORC,
- d'autres services annexes disponibles, comme les demandes d'enlèvement équarrissage ou encore l'accès aux résultats de pesée classement UNIPORC
- le tout, avec un identifiant et un mot de passe UNIQUE.

Vous êtes un opérateur : opérateur de transport, organisation de producteurs, abattoir ou interprofession Pesée Classement Marquage

Votre souhait : saisir des transports par délégation d'un détenteur d'exploitation

Pour vous abonner, télécharger le formulaire, ainsi que l'acte d'adhésion à la charte de BDPORC* 

Formulaire abonnement Opérateur Transport

Ces deux éléments sont à retourner par courrier à l'adresse indiquée. Selon le profil demandé, des informations supplémentaires peuvent vous être demandées (liste d'adhérents,...).

Vous êtes un acteur professionnel : structure régionale porcine, EDE, organisme sanitaire ou qualité,...

Votre souhait : gérer des informations professionnelles dans la base ou assurer des missions de surveillance

Pour vous abonner, télécharger le formulaire, ainsi que l'acte d'adhésion à la charte de BDPORC*

Formulaire abonnement Acteur Professionnel

N.B. : Avec le profil souhaité, il est essentiel de mentionner le périmètre géographique d'action.

Ces deux éléments sont à retourner par courrier à l'adresse indiquée.

* : La charte de BDPORC est consultable et téléchargeable au niveau des Mentions Légales.

Site d'information : www.bdporc.com en cliquant sur « en savoir plus »
Contact en région : MRE – Tél : 04.92.72.28.80 – mail : pacabev@wanadoo.fr



Le Domaine du Merle & la maison de la transhumance



Vente de béliers mérinos d'Arles issus du Centre d'Elevage (Maison de la Transhumance)



Béliers mérinos porteurs du gène Booroola (Maison de la Transhumance)



Alpages du Col des Champs (Maison de la Transhumance)

une mise en synergie pour le développement et la reconnaissance de l'agro-pastoralisme euro-méditerranéen

Depuis juin 2012, Salon-de-Provence SupAgro accueille au Domaine du Merle le siège de la Maison de la Transhumance. Celle-ci ne pouvait trouver meilleur asile, au cœur de la plaine de Crau et sur un lieu de formation et de contacts connus de tous les éleveurs ovins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La période est d'autant plus favorable à cette installation que le Domaine, à l'horizon 2013, se dotera d'un projet stratégique « Merle 2020 » pour notamment affirmer son ambition d'être un centre de référence en agro-pastoralisme euro-méditerranéen.

Un peu d'Histoire

Le Domaine expérimental agricole du Merle appartient au Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro). Ce Domaine a été légué par Elisa Dreyfus (veuve de Félix Abram, banquier marseillais) en 1925 à l'Office Régional Agricole du Midi, puis en 1936 à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, avec cette condition :

« L'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier devra maintenir perpétuellement dans partie ou totalité du Domaine du Merle, une ferme expérimentale dans laquelle seront poursuivies toutes les recherches et expériences intéressant l'agriculture de la région et où seront formés de jeunes agriculteurs particulièrement spécialisés dans la pratique des deux activités agricoles principales de la Crau : la prairie et le troupeau ovin ».

Conformément au vœu des légataires, le Domaine devient en 1928 un lieu central d'expérimentation et de formation sous le nom de « Fondation Félix Abram ». Là démarre et s'organise, après la Seconde Guerre Mondiale et sous la direction d'Irénée Denoy, la modernisation de l'élevage ovin du sud-est de la France, avec la mise en place de formations pour les assistants bergers départementaux, les éleveurs et les bergers et la constitution d'un haras de béliers Mérinos d'Arles en 1955.

Le Domaine du Merle aujourd'hui

Le Domaine poursuit aujourd'hui encore ses missions de recherche, de formation et d'échange de

connaissances avec le monde agricole. Son troupeau de 1 500 brebis fait partie du noyau de sélection de la race Mérinos d'Arles. Il est conduit selon le système de l'élevage transhumant, et constitue le support d'expérimentations zootechniques menées en collaboration avec l'INRA et la filière régionale ovine. C'est avec cette dernière que le Domaine organise désormais, après plus de 30 années d'études, la diffusion d'animaux porteurs du gène Booroola (gène d'hyperprolificité) issus de son troupeau. Celle-ci connaît un fort développement et a mené à une organisation structurée autour d'éleveurs multiplicateurs et d'éleveurs utilisateurs. Des études sont également menées sur l'irrigation gravitaire et la production de foin de Crau.

Le Domaine dispose désormais du plus ancien Centre



Brebis agnelées (Maison de la Transhumance)

français de formation de bergers transhumants. En effet, c'est un des rares établissements en France à proposer une formation de bergers spécialisés dans la gestion des troupeaux transhumants. Chaque année, le Centre de formation accueille entre 15 et 20 étudiants, dont 30 à 40 % de jeunes femmes, qui souhaitent exercer le métier de bergers ou bergères, en s'inscrivant à cette formation diplômante (Ministère de l'Agriculture). La formation dure une année entière en suivant le rythme du cycle de production des troupeaux transhumants. C'est une formation professionnelle et professionnalisante, elle s'appuie sur de nombreuses séquences en situation de

travail : surveillance des mises bas, travaux de bergeries, chantiers, garde en colline et en montagne...

A l'issue de la formation, 70 à 90 % des stagiaires trouvent un emploi dès la première année, soit pour la garde en montagne, soit pour la période d'automne en bergerie ou de printemps en colline.

Le Centre a également d'autres activités :

- spécialité d'Initiative Locale d'Ouvrier Rural Polyvalent
- formation des aide-bergers, en partenariat avec le GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) Pastoralisme des Alpes-Maritimes
- formation continue des bergers salariés, en partenariat avec l'Association des Bergers des Alpes et de Provence
- accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et stages VIVEA (Fonds d'assurance formation).

Le Merle en chiffres :

- 400 ha (*hors collines et estives*), dont 150 ha de prairies irriguées
- un alpage d'environ 1 500 ha (*dont 160 ha en propriété*) situé à Saint-Martin-d'Entraunes (*Alpes-Maritimes*), dans le Parc national du Mercantour
- 1 500 agneaux produits par an dont 300 reproducteurs vendus, 300 reproducteurs pour le renouvellement et 900 agneaux de boucherie
- production de 1 100 tonnes de foin par an dont plus de 1 000 tonnes commercialisées
- 33 000 heures-stagiaires par an
- chiffre d'affaires du Domaine : 600 K€
- chiffre d'affaires du Centre de Formation : 190 K€
- moyens humains : 6 ETP Domaine, 3 ETP INRA et 2,7 ETP Formation

Un autre partenaire est installé sur le site : il s'agit d'un ESAT (*Etablissement et Service d'Aide par le Travail*), mis en place en 2009 par l'association ISATIS.

Il favorise l'insertion en milieu professionnel d'adultes en situation de handicap. Des collaborations sont aussi envisagées avec le Centre de Formation pour l'organisation de formations agricoles et avec le Domaine pour son entretien régulier.

Le Domaine du Merle à Horizon 2020

Les contextes scientifiques de l'enseignement supérieur et agricole ont rapidement évolué ces

dernières années : émergence de nouveaux enjeux et questions agricoles en lien notamment avec l'environnement, raréfaction des crédits publics, faible lisibilité thématique des structures de recherche et d'enseignement supérieur pour les professionnels agricoles, etc... Par ailleurs, Montpellier SupAgro a réaffirmé dans son projet stratégique la volonté de conforter ses domaines agricoles dans leurs missions de transfert et de développement, en lien étroit avec les équipes scientifiques et pédagogiques de l'établissement et en s'appuyant sur le partenariat avec les professionnels agricoles. Aussi, la volonté affirmée du monde professionnel de l'élevage, structuré autour de la Maison Régionale de l'Élevage, d'établir un partenariat constructif avec le Domaine du Merle, constitue une réelle opportunité en ce sens.

Dans ce contexte, le Domaine souhaite réaffirmer sa vocation de se situer au cœur du continuum « Formation, Recherche et Développement », aux côtés de ses partenaires scientifiques, au premier rang desquels l'INRA, des professionnels agricoles et des collectivités territoriales.

A cet effet, SupAgro a lancé en 2012 une réflexion « Merle 2020 » visant à doter le Domaine d'un projet ambitieux et partagé, tant au sein de l'établissement qu'avec les partenaires scientifiques et professionnels du Domaine, dans tous les secteurs d'activité actuels ou futurs.

Cette démarche se déroulera en plusieurs étapes :

- lancement de la réflexion et phase d'autodiagnostic (2012)
- sur cette base, établissement d'une vision partagée du Domaine et de son ambition à horizon 2020 avec ses partenaires scientifiques, professionnels et institutionnels (1er semestre 2013)
- définition d'un plan d'actions à horizon 2020
- avis du CSU (Conseil Scientifique des Utilisateurs) et du Conseil de la Fondation du Merle à l'automne 2013, puis validation par le Conseil d'Administration de l'établissement début 2014.

Cette réflexion devra en outre s'accompagner d'un projet immobilier ambitieux de rénovation du Domaine, le dotant en moyens de production et d'accueil d'activités de formation. Les éléments de ce projet « Merle 2020 » seront communiqués progressivement.

La Maison de la Transhumance

Les membres fondateurs de la Maison de la Transhumance, éleveurs, experts de l'agriculture, de l'environnement et des sciences

humaines, opérateurs culturels et élus locaux en sont convaincus : c'est de la mise en synergie de leurs compétences respectives que dépend l'avenir de la grande transhumance ovine. Depuis sa création en 1997, la Maison de la Transhumance œuvre dans les domaines de l'édition, de la réalisation d'expositions, d'outils pédagogiques, de sentiers d'interprétation, de documentaires, de l'organisation de séminaires et rencontres, etc. Après avoir été hébergé par la coopérative du Mérinos, à Saint-Martin-de-Crau, le siège de la Maison de la Transhumance a été transféré depuis le 1er juin 2012 au Domaine du Merle. Elle y envisage désormais, en collaboration avec celui-ci et de nombreux partenaires, un développement progressif qui permettra à terme de remplir l'ensemble de ses multiples objectifs.

Création d'un centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance

A la faveur de l'installation de la Maison de la Transhumance au Merle, Montpellier SupAgro (le

Domaine et le Centre de formation de bergers) et la Maison de la Transhumance souhaitent réunir l'ensemble des documents qu'ils possèdent (ouvrages, archives, images fixes et animées, témoignages enregistrés...) pour créer au Merle un centre de ressources. Leur objectif, outre d'assurer la conservation du fonds (inventaire, indexation, rangement dans des conditions adaptées), est de le valoriser en mettant ses richesses à la disposition de ceux qui voudraient y avoir accès (chercheurs, éleveurs, bergers, étudiants, organisations professionnelles, administrations, associations...).

L'urgence d'une telle initiative est grande, car elle permettrait non seulement de conserver et de valoriser l'existant mais aussi de l'enrichir progressivement d'apports divers (acquisitions, dons, recueil de fonds en déshérence, archives d'associations notamment). Elle aurait aussi pour avantage de consacrer la vocation na

tionale du Merle en tant que haut-lieu français de mémoire et de culture vivante de la grande transhumance ovine, et de lui permettre de travailler à la mise en réseau de tous les centres de recherche qui œuvrent dans ce même domaine en France (*Maison du Berger, Bergerie nationale de Rambouillet...*) et dans les autres pays du pourtour méditerranéen (*Université de Valence, Istituto de etnoantropologia de Rome...*). L'ouverture de ce centre de ressources est souhaitée d'ici le début de l'année 2015.

Mise en place d'un itinéraire d'interprétation

Ce sentier permettra de découvrir, à travers un parcours d'interprétation (*signalétique, panneaux interactifs...*), l'histoire et les différentes activités contemporaines du Domaine, ainsi que de nombreuses thématiques : patrimoine bâti, Voie aurélienne, Crau sèche (*coussouls, amandiers*) et Crau humide (*irrigation gravitaire, prairies et foin de Crau*), pastoralisme, métier de berger, race Mérinos d'Arles, les transhumances...

Cet itinéraire sera utilisé de manière encadrée, pour l'accueil de scolaires et d'étudiants, ainsi que du grand public, en partenariat avec différents acteurs du territoire : CPIE Rhône Pays d'Arles, Conservatoire Régional des Espaces Naturels PACA, Comité du Foin de Crau, ASA des Arrosants de la Crau...

Il sera un complément au sentier d'interprétation «La draille des coussouls» (*site de Peau de Meau, Saint-Martin-de-Crau*), situé au cœur de la réserve naturelle des coussouls de Crau. Des valorisations spécifiques seront également réalisées lors de manifestations thématiques : Journées du Patrimoine, de l'Environnement, Flâneries de Salon-de-Provence...

Aménagement d'un lieu d'accueil du public

La Maison la Transhumance participe à la mise en réseau des différentes Maisons du Pastoralisme existantes en France et

dans les pays méditerranéens : Maison du Berger (Haut-Champsaur), Maison des Alpagnes (Oisans), Maison Pyrénéenne du Pastoralisme (Hautes-Pyrénées), Ecomusée du Pastoralisme (vallée de la Stura, Piémont...). Elle est également active auprès de nombreuses institutions culturelles du Pays d'Arles et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (musées ou écomusées, parcs naturels régionaux...).

Depuis sa création, elle a le projet d'installer, dans une bergerie rénovée, des espaces d'expositions, d'accueil et d'information du public, ainsi qu'une boutique et des ateliers pédagogiques.

Dans le cadre de ce projet, sont évoquées désormais l'aménagement, à terme, d'une des bergeries du Domaine, celle de Saint-Jean, située au cœur des coussouls, ou de Perret, dans le bocage de la Crau humide.

Intégration à l'itinéraire LA ROUTO

Le programme européen LA ROUTO, dont le chef de file est la Maison Régionale de l'Élevage, a pour objectif la valorisation des métiers et des produits de la transhumance, sur les traces des troupeaux ovins qui pratiquaient à pied la grande transhumance estivale depuis les plaines de Crau et de Camargue jusqu'aux vallées alpines du Piémont. Il a vocation à devenir un itinéraire agritouristique transfrontalier (agrée sentier de Grande Randonnée), associant l'ensemble des filières pastorale, gastronomique, touristique, environnementale et patrimoniale. La Maison de la Transhumance et le Domaine du Merle, situés à l'une des extrémités de cet itinéraire, en constitueront ainsi le pôle méridional, l'Ecomusée du Pastoralisme de Pontebarnardo en étant le pôle alpin.

Eléonore Béchaux et Etienne Landais (Montpellier SupAgro),
Pierre-Marie Bouquet et Michelle Jallet (Salon-de-Provence SupAgro),
Jean-Claude Duclos et Patrick Fabre
(Maison de la Transhumance)



Promotion 2011-2012 de l'Ecole de Berger (Centre de Formation)



La lactation à l'herbe en été est une bonne alternative à la bergerie

Ferme expérimentale de Carmejane

l'actualité des essais

Les activités expérimentales sont chaque année riches et variées. Nous vous proposons de zoomer sur les résultats de 3 essais qui se sont terminés dernièrement et de vous présenter les travaux programmés en 2013.

La ferme en quelques chiffres

- 600 brebis Préalpes du sud
- 500 ha de parcours boisés + estive
 - 55 ha de SAU
- 2 agnelages principaux en février et octobre
- 2 agnelages dessaisonnés en juin et décembre

Augmenter le poids de carcasse, un intérêt économique

Un quatrième essai est venu compléter le dispositif mis en place depuis 2009 visant à tester les avantages et les inconvénients techniques et économiques d'une augmentation du poids de carcasse. L'essai a démarré au sevrage, à 77 jours en moyenne, jusqu'à l'abattage avec des agneaux mâles et femelles. En moyenne, par rapport au lot témoin, il a fallu 12 jours d'engraissement en plus pour produire 1,3 kg de carcasse supplémentaires (tableau 1). Mais au final, le solde sur coût alimentaire est amélioré de 4,8 € par agneau. Cependant, dans le cadre d'une commercialisation en Label Rouge, la recherche de l'alourdissement des carcasses présente des risques comme le dépassement du poids et/ou de l'âge limite ou encore l'obtention de carcasses trop grasses. L'allongement de la finition engendre aussi des inconvénients notamment au niveau du travail et de la place en bâtiment. En conclusion, optimiser le poids des carcasses paraît être une solution intéressante pour augmenter significativement les marges. L'objectif d'augmentation du poids de carcasse est à adapter en tenant compte de différents critères : poids moyen de carcasse réalisé les dernières années, format des brebis, poids et âge au sevrage, rythme de ramassage des agneaux, etc.

A la suite de ces essais, Carmejane est en train d'étudier un nouveau protocole visant à étudier la possibilité de définir les types d'agneaux qui ont intérêt ou pas à être alourdis.

MOYENNE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 4 ESSAIS SUR L'ALOURDISSEMENT DU POIDS DE CARCASSE

	Lot Témoin	Lot Alourdi
Nombre d'agneaux	132	131
Poids de carcasse	16,1 kg	17,4 kg
Croissance sevrage-abattage	231 g/jour	229 g/jour
Age à la vente	128 jours	140 jours
Coût alimentaire par kg de gain de poids vif	1,4 €/kg de gain	1,3 €/kg de gain
Solde sur Coût Alimentaire en finition	70,1 €/agneau	74,9 €/agneau



Plus de carcasse, c'est plus de bénéfice

Source : Carmejane /Idéal

Un plan d'aménagement sylvopastoral concerté

En 2004, la commune de Chaffaut a acquis 260 ha de bois, composés principalement de peuplements de pins noirs.

Le pâturage est pratiqué dans ces peuplements depuis une vingtaine d'années par les brebis de Carmejane. Le constat montre que la ressource pastorale tend à diminuer et que le milieu se ferme en raison d'un manque de gestion forestière.

L'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire du site, a eu la charge de réaliser le plan d'aménagement. Ce plan a été validé en 2011 et englobe la réalisation des éclaircies, la valorisation des bois, la gestion des rémanents et le suivi de la régénération de la ressource pastorale. La démarche suivie et les objectifs retenus traduisent l'originalité et l'exemplarité de ce projet. En effet, l'ONF est resté en concertation étroite avec le propriétaire (Commune) et l'éleveur (Carmejane). L'aménagement proposé prend en compte les différentes attentes liées au pâturage, à la gestion sylvicole et à l'environnement et doit être techniquement et économiquement réalisable.

Des coupes innovantes ont été retenues. Le programme d'aménagement intègre des volets expérimentaux qui concernent les niveaux de prélèvements, les modalités

d'éclaircies et le traitement des rémanents. Les clauses techniques ont été définies, le marquage des arbres a démarré et la programmation des travaux est en cours.



La lactation d'été à l'herbe pour faire des économies

Afin de répondre aux besoins de la filière IGP Agneau de Sisteron sur le quatrième trimestre, les éleveurs sont aujourd'hui

incités à réaliser des agnelages d'été. Deux alternatives peuvent être envisagées pour la conduite des brebis allaitantes, soit la bergerie, soit le pâturage, ceci dans un objectif de maîtrise des coûts de production. Si les itinéraires techniques de la conduite en bergerie sont mieux connus, il n'en est pas de même de la conduite à l'herbe sur la période estivale pour laquelle les références disponibles sont faibles voire inexistantes.

Un essai a donc été mis en place sur Carmejane pour étudier les conséquences de la lactation des brebis au pâturage en été sur les performances des agneaux et sur son intérêt économique. Pour cela, deux lots de 28 brebis en moyenne ont été réalisés :

- un lot de brebis et agneaux conduit intégralement en bergerie
- un lot de brebis et agneaux conduit au pâturage la journée (ou la nuit)

L'essai a démarré à 3 semaines d'âge (début juillet) jusqu'au sevrage (80 jours). Ensuite, les agneaux ont été suivis pendant la finition en bergerie jusqu'à l'abattage à un âge moyen de 120 jours.

Globalement, le pâturage des brebis a permis de réaliser d'importante économie en fourrage, pratiquement 75 %. La première année d'essai les deux lots ont reçu le même niveau de concentré, mais la deuxième année il a été décidé de ne plus en apporter au lot pâturage. Dans les deux cas de figure, les croissances des agneaux sont restées équivalentes entre les deux lots (275 g par jour) jusqu'au sevrage. Ensuite, jusqu'à l'abattage, il a été observé des croissances moindres pour le lot « herbe » qui d'ailleurs s'explique difficilement. Mais au final, de la naissance à l'abattage, le solde sur coût alimentaire a été amélioré de 0,9 € par kg de carcasse produite pour les agneaux conduits à l'herbe avec leur mère.

2013 demandez le programme

Plusieurs essais ont été retenus pour cette année que l'on peut regrouper dans quatre grandes thématiques :

• Maîtrise des coûts de production

Dans le cadre de l'utilisation des aliments fermiers pour réduire les coûts d'engraissement des agneaux, un nouveau essai est prévu avec un mélange pois chiches/céréales qui sera distribué lors de la finition des agneaux. Les céréales et protéagineux sont produits sur Carmejane. Aussi, des essais cultures seront mis en place pour acquérir des références sur la production de mélange céréales et protéagineux. Cette année, l'objectif serait de comparer différentes compositions de mélanges vesce et céréales, du semis et à la récolte.

La mise en place d'une plateforme sur les fourrages est prévue au printemps et fin d'été. Le dispositif permettra d'actualiser les références sur les différentes espèces, variétés et associations fourragères.

• Amélioration de la productivité

Afin de prévenir la mortalité des agneaux, l'étude qui a démarré en 2012 sera reconduite cette année. Elle concerne le renforcement de l'immunité par l'amélioration de la teneur du colostrum en immunoglobulines et par l'augmentation de la teneur plasmatique en sélénium. Pour prévenir la coccidiose, des essais sur l'utilisation précoce d'un anticoccidien intégré dans l'argile et distribué aux jeunes agneaux seront mis en place.

L'essai financé par FranceAgriMer sur la croissance des agnelles de renouvellement est reconduit dans l'objectif d'abonder les références sur différents types de conduite.

Dans le cadre du programme Casdar sur la gestion du parasitisme, des suivis seront mis en place pour suivre

les niveaux d'infestation des agnelles et des brebis au cours de l'année.

• Valorisation et gestion des surfaces pastorales et sylvopastorales

Les parcours feront aussi l'objet de suivi au travers d'un protocole basé sur un mode de gestion du pâturage qui vise à pérenniser le renouvellement de la ressource tout en s'adaptant aux aléas climatiques et en assurant le maintien d'état des animaux.

Concernant l'aménagement sylvopastoral, 2013 sera consacré à l'élaboration d'un protocole pour étudier l'impact de différents types d'éclaircies sylvicoles sur l'évolution de la ressource pastorale.

• Simplification du travail

Un nouvel essai sur le mode de distribution du mélange fermier est prévu. Il vise à étudier l'incidence technique et économique d'une présentation séparée des céréales et des protéagineux, dans deux nourrisseurs différents et distribués à volonté.

Un projet de nouvel espace de contention des brebis devrait voir le jour cette année. Il doit faciliter les nombreuses manipulations liées au tri, pesées, traitements, etc... La démonstration et la valorisation de l'identification électronique seront aussi mises en avant.

Différents moyens pour prendre connaissance des résultats

• Des fiches résultats

De nouvelles fiches résultats d'expérimentations sont disponibles sur les sites

Internet de l'EPL de Carmejane, de Evise ou encore de l'Institut de l'Élevage. Il s'agit du rationnement des agneaux, de la désinfection lors de la pose des boucles électronique, de la complémentation sur parcours, du pâturage des parcours et du sylvopastoralisme.

• **Une lettre d'information** En 2013, la ferme de Carmejane diffusera chaque trimestre une lettre d'informations sur les activités du site. Elle sera consultable sur différents sites Internet régionaux ainsi que par mail.

• Une journée technique pour les éleveurs et les techniciens prévue en 2014

En fin d'année, Carmejane, avec ses partenaires techniques, organisera une journée pour les éleveurs et les techniciens de la région PACA ainsi que des départements limitrophes. Plusieurs thèmes d'actualité devraient être abordés comme les coûts de production, la reproduction, l'alimentation, le pâturage, le sylvopastoralisme ainsi que les équipements de bergerie. Ce sera l'occasion de présenter les résultats des essais. Vous serez informés prochainement de son organisation.

Pour toutes informations complémentaires.

François DEMARQUET et Denis GAUTIER
francois.demarquet@educagri.fr
denis.gautier@idele.fr

Visite en région

de Yves CHAUVIN

Président de la Société *Hippique Française*



Le président de la SHF, Yves CHAUVIN, est venu à la rencontre des éleveurs de notre région à Gréoux les Bains à l'initiative de François ATGER de la Section équine à la MRE et en présence de Pierre PETIT de la Filière Cheval PACA et d'Anne-Marie DUTEL de l'IFCE.

Association loi 1901, la SHF est la société mère du cheval de Sport Français. Elle est au service de l'élevage, de la production et de la valorisation des équidés. A ce titre, elle rassemble l'ensemble des acteurs de la production, de la valorisation et de la commercialisation du jeune cheval. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 36 membres répartis en 4 collèges : les sociétaires représentatifs, les sociétaires cooptés, les représentants des associations nationales de race et les associations régionales d'éleveurs et commerçants.

La SHF soutient l'élevage du cheval de sport. Elle a un lien étroit avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

Notre région a produit de nombreux champions qui se sont illustrés au niveau national et mondial. Les résultats exceptionnels contribuent à la renommée de l'élevage régional.

L'action de la SHF porte en particulier sur un appui à la valorisation des produits, une aide pour la structuration de l'élevage équin et l'accompagnement de projets régionaux répondant à l'objectif de développement de l'élevage équin.

L'élevage équin régional s'inscrit dans cette logique.

Liliane DOMERGUE/MRE

Cette année encore, la MRE et le Comité du Foin de Crau étaient présents au Salon International de l'Agriculture.

Cette cinquantième édition a vu défiler 693 752 visiteurs, soit encore plus que l'année précédente qui s'était conclue avec 680 000 entrées.

Même si les organisateurs visaient les 700 000 entrées, c'est tout de même une très bonne performance compte tenu du froid, des vacances tardives à Paris et de la nouvelle implantation du salon, privé du Pavillon 1 où étaient réunies les bêtes traditionnellement.



LES 5

Notre stand, situé dans le hall 7 des ovins, était encadré par INTERBEV et le CORAM, ce qui lui donnait une place de choix. Des améliorations y ont été apportées afin de le rendre plus convivial pour recevoir nos partenaires institutionnels et financiers. La traditionnelle inauguration a eu lieu en présence de Mireille Peirano qui est la 4ème Vice-Présidente de la région PACA, déléguée à la Mer, à la Pêche, au Littoral, à l'Agriculture et à la Forêt.

Notre région fut mise à l'honneur lors de diverses opérations :

- Les Ovinpiades des jeunes bergers, avec 2 élèves du Lycée de Carmejane en individuel et 2 du CFPPA du Merle en collectif. Nos coopératives régionales Les Bergers du Soleil et Prov'Alp étaient représentées en tant que membres du jury.
- Présentation des métiers des coopératives ovines par nos deux coopératives régionales sur le stand institutionnel de l'ANEFA (Association Nationale Emploi Formation en Agriculture).
- Les différentes présentations d'animaux sur les rings tout au long de la semaine.
- Le concours Laine.
- Les animations sur le ring notamment lors de la transhumance dans le Salon.
- Lors du trophée des éleveurs, deux éleveurs de la région, Guillaume Garcin de Sisteron et Jérôme Denier de Selonnet, issus de la Coopérative des Bergers du Soleil, ont été récompensés, ainsi que leurs techniciens.



Enfin, sur le stand de la région PACA, les fromages fermiers, l'Agneau de Sisteron Label Rouge/IGP et le bœuf Patur'Alp ont su séduire les papilles gustatives des parisiens lors de journées qui leur ont été spécialement dédiées. Ces produits ont été mis en valeur par les chefs et les élèves des lycées hôteliers de la région, et notamment ceux de Valréas et de Toulon.



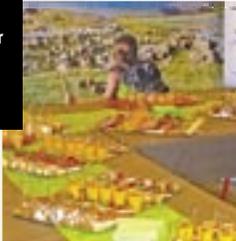
Notre Stand MRE-Foin de Crau



Jérôme Denier e lors de la remise des prix du Trophée des Eleveurs

10 ANS du STA

Nos produits
mis à l'honneur
lors de
l'inauguration
du Stand



la Famille Garcin lors de la remise des prix du Trophée des Eleveurs

Les élèves du Merle qui ont défendu leur projet lors
des Ovinpiades Collectives : « Le Pastoralisme est un Humanisme »



Les perles du Salon 2013 entendues sur notre stand :

un visiteur :
« **C'est un mouton ?** »
nous :
« **Oui, c'est un bélier** »
Visiteur :
« **ah, alors c'est un
mouton-bélier !** »

Visiteur qui montre les
brebis à son enfant :
« **tu as voulu voir les
vaches, alors regarde les
maintenant !** »

Un visiteur regarde un
bélier, la panse bien pleine
qui est couché.
Il dit à sa compagne :
« **regarde elle va
accoucher !** »

Une visiteuse
regarde les chevreaux
et dit à son compagnon
« **regarde les veaux têter !** »

Bref, il y a encore du travail
pour informer les citadins à
nos métiers !



Les présentations d'animaux ont toujours du succès auprès du grand public

Lucie SICILIANO/MRE



TECHNIQUE

Une partie des questions est extraite du quizz des ovinpiades PACA 2010, 2011 et 2012

Quizz

quelles sont vos connaissances en génétique ovine ?

Claire JOUANNAUX/MRE (OS ROSE)

Voici quelques questions pour tester vos connaissances en génétique ovine :

1

En sélection génétique, que signifie OS?

- a. Organisme de Sélection
- b. Ovin Sélectionné
- c. Organisation de Sélectionneur

2

Comment appelle-t-on les éleveurs inscrits en schéma de sélection génétique et qui diffusent des béliers et des agnelles sélectionnés?

- a. Les multiplicateurs
- b. Les sélectionneurs
- c. Les utilisateurs

3

Qu'est-ce qu'un index génétique ?

- a. Un autre terme désignant le Livre Généalogique des races
- b. Un dictionnaire sur la génétique
- c. Une prédiction de la valeur génétique des individus

4

Laquelle de ces races ne fait pas partie de l'OS Races Ovines du Sud-Est?

- a. La Mourérous
- b. La Préalpes du Sud
- c. La Brigasque

5

Le gène Booroola est un gène :

- a. De conformation
- b. De dessaisonnement
- c. D'hyperprolificité

6

Souvent utilisé en croisement avec des femelles Préalpes du Sud, je suis :

- a. L'île de France
- b. Le Berrichon du Cher
- c. Le Suffolk



7

Il existe une résistance génétique à la tremblante classique. Quel génotype confère aux animaux la plus grande résistance à cette maladie ?

- a. ARR/ARR
- b. ARR/VRQ
- c. VRQ/VRQ

8 Dans un troupeau en sélection génétique, les brebis reçoivent une qualification en fonction de leurs performances (phénotypique et génétique). Laquelle est attribuée aux meilleures brebis ?

- a. Mère à agnelles
- b. Mère à béliers
- c. Mère de réserve

9 En ovin allaitant, l'index valeur laitière des femelles est calculé indirectement par :

- a. Le poids de leurs agneaux à environ 10 jours
- b. Le poids de leurs agneaux à environ 30 jours
- c. Le poids de leurs agneaux à environ 70 jours

10 J'ai 80% de brebis qui ont fait des simples et 20% des doubles. Ma prolificité est de :

- a. 140%
- b. 117%
- c. 120%

11 L'acquisition de béliers à index positif valeur laitière...

- a. Améliore la lactation des filles issues de ces béliers
- b. Améliore dès la 1ère lutte la lactation des brebis
- c. Améliore à la fois la lactation des brebis présentes et des filles de ces béliers

12 Lequel de ces critères fait parti des objectifs de sélection en race Mérinos d'Arles ?

- a. La résistance à la tremblante
- b. La résistance à la FCO
- c. La résistance au parasitisme

Plus de 9 réponses justes : Bravo !
 Vous avez d'excellentes connaissances en génétique. Vous devriez être en sélection génétique car il n'y a rien de mieux pour faire progresser votre troupeau.

De 5 à 9 réponses justes : Vous avez les bases !
 Vous avez des notions de génétique que vous pouvez compléter en lisant régulièrement les articles dans Résonances ou en venant aux journées techniques ovines.

Moins de 5 réponses justes : Pas de panique !
 De nombreuses personnes sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller sur la génétique : animatrice de l'OS, techniciens des OP, des Chambres d'Agriculture et du contrôle de performances et bien sûr éleveurs en base de sélection. N'hésitez pas à les solliciter.

Réponses :

1.a Depuis la loi d'Orientation de l'Agriculture de 2006, le terme UPRA a été remplacé par l'OS (Organisme de Sélection).

2.b Le gène Booroola est un gène d'hypertrophie, c'est-à-dire qu'il augmente la taille des portées.

3.c Les performances observées chez un animal viennent de 2 facteurs : l'environnement et sa génétique. Par exemple, la valeur laitière d'une brebis est expliquée par son environnement (pratiques d'élevage, alimentation, soins...) et par sa génétique (apportée par ses parents). L'index permet de mesurer cette valeur génétique et de comparer des individus d'une même race entre-eux. L'index peut être positif, négatif ou nul. Ainsi une femelle qui a un index valeur laitière positif va produire plus de lait que la moyenne de la race. Inversement une femelle qui a un index négatif...

4.c L'OS Races Ovinnes du Sud-Est regroupe les races Mérinos d'Arles, Mourous et Préalpes du Sud.

5.c Le gène Booroola est un gène d'hypertrophie, c'est-à-dire qu'il augmente la taille des portées.

6.b Depuis 2007, une seule pesée des agneaux aux alentours de 30 jours permet de connaître l'index valeur laitière de la mère à agnelles et enfin les mères de réserve.

7.a Les animaux les plus résistants à la tremblante classique sont les AR/ARR et les plus sensibles sont les VRQ/VRQ.

8.b Les mères à béliers sont les femelles qui ont les meilleures performances (génétiques et standard de race). Elles sont donc utilisées en priorité pour produire des béliers pour leurs races (Blanches du Massif Central...). Pour l'instant, on ne connaît pas de résistance génétique à la FCO. La résistance génétique au parasitisme est étudiée dans certaines races (Blanches du Massif Central...).

9.c Les performances observées chez un animal viennent de 2 facteurs : l'environnement et sa génétique. Par exemple, la valeur laitière d'une brebis est expliquée par son environnement (pratiques d'élevage, alimentation, soins...) et par sa génétique (apportée par ses parents). L'index permet de mesurer cette valeur génétique et de comparer des individus d'une même race entre-eux. L'index peut être positif, négatif ou nul. Ainsi une femelle qui a un index valeur laitière positif va produire plus de lait que la moyenne de la race. Inversement une femelle qui a un index négatif...

10.c $80\% \times 1 + 20\% \times 2 = 120\%$

11.a Un bélier va transmettre ses performances génétiques (valeur laitière, prolificité) à ses filles et fils. Pour faire un parallèle simple avec les humains : un homme qui a les yeux bleus peut transmettre cette couleur à ses enfants... mais il ne va pas changer la couleur des yeux de sa femme.

12.a Pour l'instant, on ne connaît pas de résistance génétique à la FCO. La résistance génétique au parasitisme est étudiée dans certaines races (Blanches du Massif Central...). Pour l'instant, on ne connaît pas de résistance génétique à la FCO. La résistance génétique au parasitisme est étudiée dans certaines races (Blanches du Massif Central...).

Insémination artificielle ovine: du bélier à la paillette

1 - Prélèvement du sperme dans une salle de collecte à l'aide d'une brebis et d'un vagin artificiel.

2 - Identification du tube.



3 - Vérification du taux de mortalité et de la motilité des spermatozoïdes au microscope.



4 - Mesure de la concentration du sperme grâce à un photomètre. La concentration varie entre 1 et 6 milliards de spermatozoïdes (en dessous de 2 milliards, l'échantillon est rejeté)

5 - Dilution de la semence avec un dilueur à base de lait super-écrémé.



6 - Mise en paillette dosée à 350 millions de spermatozoïdes (voire 300 millions en mélange de semence). En paternité, chaque bélier est associé à une couleur de viso-tube. Les paillettes sont ensuite conditionnées dans une bouteille thermos à 15°C pour le transport (train, voiture, avion).



7 - et 8 Récupération du thermos par l'inséminateur et préparation à l'IA :

- Préparation du matériel: pistolet, spéculum, gaine.
- Mise en place de la paillette dans la gaine
- Mise en place de la gaine sur le pistolet

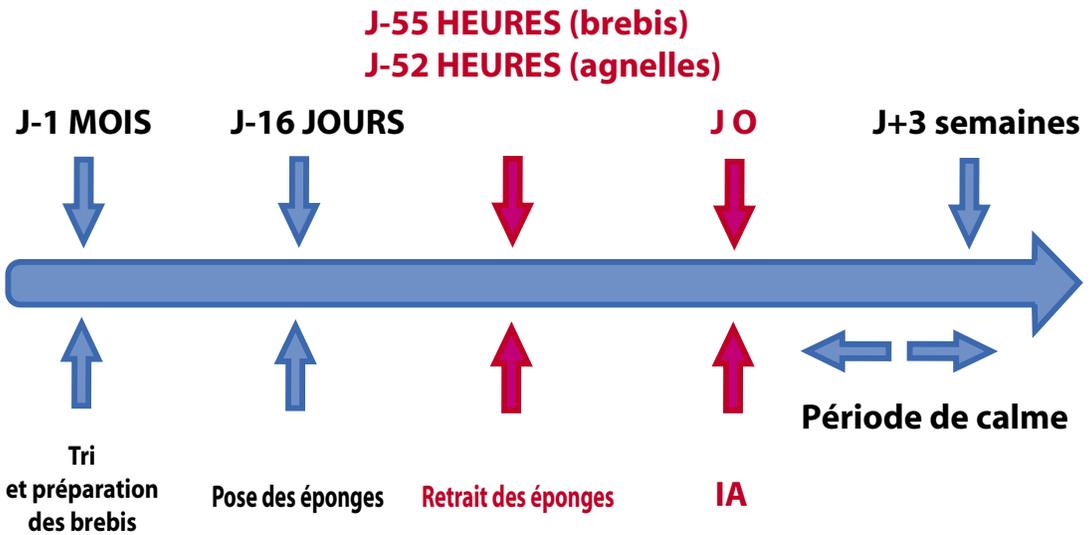
Les paillettes doivent être prises au niveau du coton. Il faut bien refermer le thermos pour maintenir au mieux la température du thermos à 15°C.

9 - Mise en place de la semence à l'entrée du col de l'utérus de la brebis à l'aide d'un spéculum et d'une lampe.

Crédit photo : GIE US ROM - CORAM- FX Emery

Claire JOUANNAUX/MRE (OS ROSE)

Comment assurer la fertilité à l'insémination artificielle ?



1. Bien préparer les femelles

Un mois avant l'IA, il faut :

- Tondre
- Déparasiter
- Apporter des vitamines AD₃E
- Tailler les ongles
- Vacciner contre les maladies abortives
- Commencer le flushing (mettre les brebis en condition de reprise de poids)
- Déflorer les agnelles
- Tenir les brebis à l'écart de tous lots en lutte et de toute présence de béliers
- Apporter du phosphore 15 jours avant l'IA



1. Bien préparer les femelles

- Elles doivent être âgées de moins de 5 ans
- L'écart entre la dernière mise-bas et l'IA doit être supérieur à 90 jours
- La brebis n'a pas échoué 2 fois de suite à l'IA
- La brebis n'est pas malade, boiteuse ou n'a pas eu de problème à la dernière mise bas
- La note d'état corporel doit être égale à 2,5 ou 3 au moment de l'IA

3. Poser et retirer les éponges

• Pose des éponges :

- Compter 1 bombe Orospray pour 150 éponges
- Rincer l'applicateur entre chaque brebis dans une bassine d'eau tiède avec du Plastiseptan
- Laisser 6 jours d'intervalle entre 2 lots d'IA
- Poser dans la matinée
- Eviter tout stress (alimentaire et physique)

• Retrait des éponges:

- Diluer la PMSG juste avant
- Si les brebis sont au cornadis, il faut retirer toutes les éponges puis injecter la PMSG
- Si le lot est supérieur à 50 brebis, le diviser en 2 et le marquer



4. le Jour de l'IA

- Eviter les fourrages trop encombrant
- Rentrer les brebis en fin de matinée
- Ne pas changer l'alimentation
- Ne pas changer les habitudes des brebis
- Garder les brebis au plus grand calme jusqu'au lendemain

5. Pendant le mois qui suit l'IA

- Eviter toute manipulation trop lourde pendant 3 semaines
- Poursuivre le flushing pendant 3 semaines puis diminuer progressivement
- Pour les IA « génétiques », attendre 10 jours pour présenter les béliers
- Sinon les béliers peuvent être présentés 5 heures après



Loïc Soldado (Prov'Alp)



« Les éleveurs qui suivent le protocole à la lettre sont ceux qui ont les meilleurs résultats.

Il est nécessaire d'éviter tout stress et toute manipulation (transhumance, bain,...) pendant le mois qui suit l'IA.

Il a été remarqué que les éleveurs dont les IA sont réalisés en bâtiment (départements 04-05) sont ceux qui ont les meilleurs taux de réussite par rapport aux éleveurs dont le troupeau est géré à l'extérieur. »

Texte en partie tiré de la plaquette : IA les clés de la réussite (GIE US ROM)

Booroola :

les premiers résultats en exploitation

TECHNIQUE



Du gène Booroola australien à la race Mérinos d'Arles

C'est en Australie, en 1980 qu'a été découvert dans la population Mérinos un gène d'hyperprolificité appelé gène Booroola.

L'INRA s'est intéressé à ce gène dès 1983 et a réalisé une première importation de béliers porteurs de ce gène. De nombreuses études ont été réalisées :

- Introgression du gène dans la population Mérinos d'Arles par croisements et sélection à SupAgro Salon de Provence (Domaine du Merle)
- Identification de la mutation qui a finalement été réalisée en 2001

Depuis lors, l'analyse de l'ADN d'un simple échantillon de sang permet d'identifier les animaux porteurs de ce gène.

Entre 1993 et 1995, une étude technico-économique a été réalisée au Domaine du Merle. Les résultats étaient très encourageants avec une prolificité de 2,10 pour les Booroola contre 1,20 pour les Mérinos d'Arles, une production en kilo de viande d'agneau qui augmente de 40% à 70 jours et pas de différence sur les carcasses.

Des résultats en exploitations plus que satisfaisants !

Depuis quelques années, 4 élevages possèdent des brebis Booroola. Les résultats recueillis chez 2 d'entre-eux sont présentés ici.

Dominique Raymond (Vaucluse)

- 800 brebis Mérinos d'Arles dont 190 Booroola
- Adhérent à l'OS Races Ovines du Sud-Est et au Label Rouge Agneau de Sisteron
- 1 lutte principale au printemps avec repasse à l'automne
- Les brebis Booroola sont conduites comme les Mérinos d'Arles

Dominique Raymond	Booroola	Mérinos d'Arles
Fertilité (%)	92%	88%
Prolificité (%)	176%	126%
Mortalité agneau (%)	13%	7%
Productivité numérique 30 j (%)*	140%	103%
Poids carcasse agneau (kg)**	16,1	16,1

* productivité numérique 30 j = nombre d'agneaux sevrés par brebis

** tous les pères des agneaux sont de race Ile de France

GAEC la Grande Bastide (Alpes de Haute-Provence)

- 1 800 brebis Mérinos d'Arles dont 260 Booroola
- Adhérent à l'OS Races Ovines du Sud-Est et au Label Rouge Agneau de Sisteron

- 3 luttes principales (accélération) et repasses.
- Les brebis Booroola sont conduites à part des Mérinos d'Arles

GAEC la Grande Bastide	Booroola	Mérinos d'Arles
Fertilité (%)	100%	106%
Prolificité (%)	235%	128%
Mortalité agneau (%)	14%	5%
Productivité numérique 30 j (%)	200%	129%
Poids carcasse agneau (kg)*	15,6	15,9

* tous les pères des agneaux sont de race Ile de France

+ 10,7 kg de carcasse d'agneau produit par brebis Booroola

Si l'on multiplie la productivité numérique à 30j par le poids carcasse, on obtient la quantité de viande d'agneau produite par brebis au sevrage. Pour Dominique Raymond, les brebis Booroola produisent en moyenne 22,5 kg de carcasse contre 16,6 pour les Mérinos d'Arles. Pour le GAEC la Grande Bastide, l'écart est encore plus flagrant avec 31,2 pour les Booroola contre 20,5 pour les Mérinos d'Arles.

de mettre un place un schéma pour produire des agnelles Booroola et les diffuser à des éleveurs intéressés.

Des agnelles Booroola bientôt disponibles pour d'autres exploitations

L'OS Races Ovines du Sud-Est en lien avec le Domaine du Merle, l'INRA, les Chambres d'Agriculture et les Organisations de Producteurs (OP) sont en train

de mettre un place un schéma pour produire des agnelles Booroola et les diffuser à des éleveurs intéressés.

Les premières agnelles seront disponibles cet automne d'abord en petite quantité (une cinquantaine en plus des 150 déjà réservées) mais les effectifs disponibles vont augmenter progressivement d'ici 2-3 ans.

Pour acquérir des Booroola, il faut se rapprocher des OP Bergers du Soleil et Prov'Alp qui sont aujourd'hui les seules habilitées à en vendre.

Les éleveurs intéressés devront suivre un cahier des charges (comme dans le Label Rouge Agneau de Sisteron) afin de pouvoir bénéficier d'un encadrement technique réalisé par les structures partenaires.

Témoignages

Max Richard

(GAEC la Grande Bastide)

« La conduite des Booroola ne pose pas de problèmes particuliers : tout agnèle en une fois au mois d'avril. Les bêtes passent l'automne à l'herbe, l'hiver en colline. Elles sont rentrées un peu avant l'agnelage et ont une alimentation normale (maxi 500g de grain). Notre travail de sélection sur la valeur laitière permet aux brebis d'élever seules jusqu'à 3 agneaux (qui volent un peu les simples).

On fait du label et les agneaux passent très bien en conformation, poids et âge. »



Dominique Raymond

« Contrairement à ce que l'on peut penser la conduite ne nécessite pas plus d'attention qu'avec un troupeau standard. Depuis qu'on a introduit des brebis Booroola on n'a pas changé notre façon de travailler. On les conduit comme les autres, avec un peu plus d'attention

à l'agnelage.

Il ne faut néanmoins pas oublier que c'est la valeur laitière qui permet à une brebis d'élever jusqu'à trois agneaux d'où un intérêt particulier à travailler sur la sélection de nos bêtes. »



Jean-Pierre Mary

(Chambre d'Agriculture 04)

« Pour un éleveur de la zone préalpine ou de la zone montagne ayant une exploitation assez petite et un bon niveau technique, le Booroola est une solution qui me semble intéressante : 150-200 brebis avec achat des agnelles et croisement viande permettent de dégager un revenu correct. Ce projet peut aussi motiver des jeunes ayant une bonne expérience pour un projet d'installation. C'est dans cette idée que l'on suit ce qui se fait au GAEC la Grande Bastide. »



Frédéric Dumas

(Chambre d'Agriculture 13)

« Une exploitation qui dispose d'un bon niveau technique doit se questionner sur l'introduction de reproducteurs Booroola dans son troupeau. Aujourd'hui le Booroola représente une opportunité d'avenir pour les élevages de notre région. Il me semble essentiel que les éleveurs se saisissent de cette chance. »



Sylvain Béhéty

(Bergers du Soleil)

« Le projet Booroola est un projet long, ambitieux et prometteur. L'utilisation de ce génie devra être progressive, encadrée sérieusement et réservée à des éleveurs maîtrisant parfaitement la période de fin de gestation et la lactation des brebis.

Par ailleurs cette démarche nécessite en parallèle un travail continu de sélection de la race Mérinos d'Arles sur ses qualités maternelles et surtout laitières. Le Booroola ne met donc pas en danger le Mérinos d'Arles, bien au contraire. Il lui donne un nouveau souffle.

Le projet Booroola est donc un projet collectif de filière ; ses bénéfices seront certains si chaque maillon respecte les règles et joue patiemment son rôle. »

VERS UNE COOPÉRATION avec l'Arménie

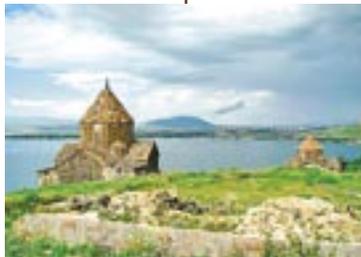
pour le développement de l'élevage



La région PACA mène depuis plusieurs années des actions de coopération avec la région de Lori, au nord de l'Arménie.

Celle-ci, dans laquelle se situe l'épicentre du tremblement de terre de 1988, a vu une grande partie de ses villages détruite par la séisme, et a entrepris une vaste mission de reconstruction, à la fois des bâtiments et de l'économie régionale.

Située au cœur des montagnes du nord est arménien, la région de Lori, si elle a été à l'époque de l'Union Soviétique une place forte industrielle, en témoignent les immenses usines désaffectées de la préfecture Vanadzor, est aujourd'hui marquée par l'activité d'élevage. Le secteur des productions animales a été fortement



influencé par la période soviétique. Les vestiges d'anciens kolkozos attestent d'un âge glorieux de l'élevage au cours duquel les cheptels ovins et bovins ont atteint respectivement 95 000 et 70 000 têtes.

Aujourd'hui, faute d'organisation et d'encadrement technique et économique adapté, l'élevage est une activité essentiellement vivrière. De nombreux éleveurs possèdent de petits troupeaux de 4 à 5 têtes de bovins et quelques dizaines d'ovins.

Dans ce contexte, à la demande des autorités de la région de Lori, une mission composée du Conseil Régional PACA, de la Maison Régionale de l'Élevage et de l'Institut de l'Élevage s'est rendue sur place pour réaliser une expertise du secteur de l'élevage.



La filière laitière est organisée autour de petits troupeaux peu productifs dont la production est destinée à de petites laiteries/fromageries régionales. Le cheptel conserve la marque de la génétique « occidentale » (Holstein, Brune des Alpes, Simmental) injectée pendant des années, tout en souffrant malgré tout de l'absence d'une véritable politique de sélection génétique. Les chiffres de production annoncés s'établissent donc autour de 1 000 litres par vache.

Seule exception dans la région, la ferme Agro Holding Arménia issue d'un investissement privé étranger. Basée sur un modèle hors sol, la production des 250 vaches s'élève à 1,5 millions de litres de lait.

Le cheptel ovin est lui composé de races locales rustiques. Il s'oriente progressivement vers une production d'agneaux vifs à destination du marché iranien voisin, très rémunérateur. Cependant, l'organisation collective de la commercialisation est quasiment absente et l'initiative individuelle est reine. La production laitière, pourtant traditionnelle, est soit délaissée, soit maintenue pour une consommation familiale.

La laine reste une activité attractive, par la présence de petites filiations artisanales dont les produits sont destinés à une clientèle touristique visitant les monastères du nord de l'Arménie.

Dans ce contexte, les pistes de développement de l'élevage privilégiées par les autorités locales s'orientent vers un modèle « à l'occidentale », basé sur des élevages type hors sol, composés de génétique importée. Ces

modèles gourmands en investissements sont réservés à des investisseurs/entrepreneurs, et peu aux éleveurs locaux. Ils peuvent s'appuyer sur une forte disponibi-

lité en main d'œuvre locale.

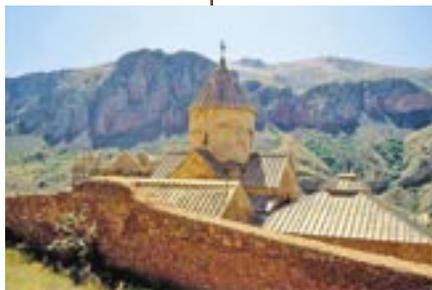
Malgré tout, les lieux visités laissent entrevoir un fort potentiel pour l'élevage. Une large ressource fourragère permet de constituer des stocks en intersaison (le climat régional se caractérise par un fort enneigement en hiver

et une sécheresse marquée en été), à compléter par des alpages dont le potentiel à pâturer est sous exploité. Des terres de vallée cultivables, dont seulement 40 % sont exploitées, pourraient fournir les céréales et protéagineux complémentaires.

Les races locales sont particulièrement adaptées aux conditions d'élevage. Et surtout, il y a une réelle volonté des Pouvoirs Publics et de certaines Communes, qui voudraient réhabiliter les sites des anciens kolkolzes, dont les bâtiments sont à l'abandon. Des initiatives existent d'ores et déjà dans d'autres régions d'Arménie, parfois issues de partenariats avec d'autres régions françaises. Sans compter les nombreuses organisations internationales et ONG qui travaillent sur le secteur.

Ainsi, même si un long chemin reste à parcourir pour un développement harmonieux de l'élevage régional, une coordination

des moyens humains et financiers devrait permettre des premiers résultats rapides.



Les mammites traitées par les plantes ?

En 2011-2012, la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, avec le soutien financier du Conseil Régional PACA, a mis en place une expérimentation sur le traitement des mammites des bovins lait à l'aide de produits « alternatifs ».

Des résistances aux antibiotiques de plus en plus fréquentes

De plus en plus d'éleveurs s'intéressent aux traitements « alternatifs ». Les problèmes de cellules et de mammites sont persistants, malgré les soins apportés. Par exemple, dans les Hautes-Alpes, la moyenne des comptages leucocytes des éleveurs au contrôle laitier est à 270 000 cellules sur l'année 2012. Ces problèmes sanitaires pèsent sur le revenu des exploitations, tant sur les frais véto que sur la paie du lait.

Une dizaine d'éleveurs du 05 et du 04 qui se prêtent au jeu

Une dizaine d'élevages contactés ont répondu présents pour cette expérimentation et ont accepté de tester des produits à base de plantes proposés par un laboratoire de Haute-Savoie.

Il y avait plusieurs types de produits à leur disposition : un traitement pour les cellules, un traitement pour les mammites « légères » (qui ne présentent que des symptômes locaux) et un



traitement pour les mammites « sévères » (mammites accompagnées de symptômes généraux comme de la fièvre). Pour chaque cas, l'éleveur devait remplir une fiche descriptive, et surtout indiquer quels choix il a pris ! Les éleveurs avaient la possibilité de basculer vers un traitement antibiotique. Le principe de ce traitement par les plantes est de coupler une action générale et une action locale. La phytothérapie est utilisée pour drainer les infections, et les huiles essentielles, utilisées en massage sur la mamelle, permettent d'accélérer la décongestion du quartier.

La guérison de la mamelle est déterminante

Des résultats encourageants

des antibiotiques au bout de quelques traites. Les résultats sont donc difficilement interprétables pour distinguer qui des antibiotiques ou des traitements naturels a eu le plus d'effet ! Globalement, les éleveurs sont peu convaincus par le traitement phyto pour la mammite légère, mais ils se montrent par contre satisfaits par l'effet décongestionnant du mélange d'huiles essentielles.

Que ce soient les antibiotiques ou les traitements par les plantes, rien ne remplace une conduite d'élevage adaptée (*alimentation, hygiène de traite, bâtiments, gestion des réformes...*) pour se débarrasser des problèmes de mammites et de cellules !

pour les éleveurs, qui ont souvent choisi de coupler le traitement par les plantes avec



Témoignage

Propos recueillis par
Rebecca Seghers

Le GAEC du Petit Poet, aux Crots (05), a participé à cette expérimentation. Les 50 vaches laitières et 30 allaitantes sont conduites en bio, sur aire paillée. M. et Mme Albrand ont l'habitude d'utiliser l'homéopathie en prévention, et les huiles essentielles, surtout en massage. « Nous sommes déjà convaincus nous-mêmes. Mais pas pour tout traiter. Parfois, on est obligé d'utiliser les antibiotiques. On pense qu'il ne faut pas les sur-utiliser, sinon les troupeaux sont affaiblis. » Les cas de mammites sont rares dans leur

exploitation. « Environ deux par an. On travaille à l'ancienne, elles ne mangent que de l'herbe. C'est une alimentation saine. » Des problèmes de cellules ? « Comme tout le monde, oui... » Ces éleveurs sont particulièrement vigilants à la traite. « La règle, c'est l'observation. Du soin, du respect, pas de stress... »

« L'important est de « prendre la mammite au début dès qu'on observe une inflammation. Il faut alors stimuler les anticorps pour combattre l'inflammation. » Dans le cadre de l'expérimentation, les époux Albrand ont surtout utilisé les huiles essentielles en massage et la phytothérapie par voie orale, mélangé à de la farine. « On massait 2 fois par jour au moment de la traite, ça marche bien. Il faut bien 10 jours pour que le quartier se décon-

gestionne et redevienne souple. On met le lait à l'écart pendant ce temps. Puis on le teste. On voit que les grumeaux disparaissent. » Ils ont eu envie de participer parce qu'il « faut aider ce type de recherche. On est nombreux à utiliser ces produits. Plus il y aura de recherche dans ce domaine, mieux ce sera. »

En conclusion, Mme Albrand explique les bienfaits à long terme sur la santé du troupeau. Ces traitements alternatifs, naturels, « renforcent l'immunité des animaux, qui deviennent ainsi plus résistants. » En plus, « on gagne de l'argent : il y a moins de visites du vétérinaire, moins d'antibiotiques. »

FOCUS sur l'ADFPA des Hautes-Alpes :

centre de formation agricole pour adultes au service de la profession

La région PACA compte dix centres de formation publics proposant des formations agricoles diplômantes pour adultes.

Ce sont les CFPPA et/ou CFA ou les centres apparentés, présents sur toute la région. Ces différents centres coordonnent leurs actions et leurs formations dans le cadre d'un réseau, appelé « Réseau Unis Vert », mais ils développent chacun des spécialités différentes.



Pour ce qui est de l'élevage, les trois centres dédiés sont: le CFPPA de Carmejeane (Digne-Le Chaffaut), l'ADFPA des Hautes-Alpes (Gap) et le Centre de formation du Merle (Salon de Provence).

Qu'est-ce que l'ADFPA 05 ?

L'Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs, ADFPA 05, est une structure professionnelle, créée en 1974, par les organismes suivants qui composent son Assemblée Générale et son Conseil d'Administration :

- La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
- Les Jeunes Agriculteurs des Hautes-Alpes
- Les coopératives agricoles
- La Mutualité Sociale Agricole
- La FDSEA 05
- Groupama
- Le Crédit Agricole

L'objectif de l'ADFPA est de répondre aux besoins en formations des agriculteurs. Etant donné la place de l'élevage dans le paysage agricole des Hautes-Alpes, l'ADFPA est particulièrement orientée sur des thématiques liées à l'élevage.

Les types et les thèmes de formations dispensées à l'ADFPA 05

- Trois cursus diplômants (diplômes du Ministère de l'Agriculture):

Pour les élèves en cursus de formation initiale, l'ADFPA permet de passer le CAPA « entretien de l'espace rural », et le BP « Aménagements paysagers ».

Pour les adultes, le BPREA est dispensé. Il sera complété à partir de la rentrée de septembre 2013, avec l'ouverture d'un BPREA « à orientation Agriculture Biologique ».

- Trois cursus qualifiants :

Il s'agit des formations suivantes :

- Accueil en milieu rural
- Taille des arbres fruitiers
- Certiphyto

- Des formations courtes :

Il s'agit de formations de 1 à 5 jours, qui s'adressent particulièrement à un public d'agriculteurs déjà en activité ou en projet d'installation, en recherche de compétences pratiques spécifiques. Ces formations peuvent être largement prises en charge par des fonds de formation Vivea, dans le cadre de demandes collectives réalisées en direct par l'ADFPA.

Les thèmes proposés concernent :

- Les productions animales ;

Exemples issus du catalogue 2013 : « dressage de chiens de berger ovin – bovin », « autopsie d'un ovin », ...

- La comptabilité, le juridique ;

Exemples issus du catalogue 2013 : « création d'une société agricole », « maîtrise de la comptabilité agricole », ...

- L'informatique ;

Exemples issus du catalogue 2013 : « les bases du tableur », « internet au quotidien », ...

- La diversification, le tourisme ;

Exemples issus du catalogue 2013 : « apprendre à travailler les plantes médicinales... », « conduite d'un autoclave », « règlementation en matière d'étiquetage », ...

- Quelques autres thèmes, tels que :

« découvrir et utiliser les différentes techniques de soudure », ou « formation de maître exploitant ».

A travers toutes ces thématiques, 491 stagiaires ont effectué au moins une journée de formation à l'ADFPA en 2011.

Les atouts de l'ADFPA 05

- Des formations individualisées :

L'ADFPA est capable de proposer des cursus adaptés aux besoins des stagiaires. Par exemple, les stagiaires en formation diplômante qui ont un emploi saisonnier en station de ski l'hiver, ont la possibilité d'interrompre leur cursus de janvier à avril, puis de le reprendre sans être pénalisés. Par ailleurs, selon les orientations souhaitées par les stagiaires en BPREA en vue de leur future installation, ceux-ci peuvent être envoyés dans d'autres établissements pour des périodes de spécialisation dans des domaines non couverts par l'ADFPA.

- Des formations adaptées à un public d'adultes :

L'âge moyen des stagiaires de BPREA est de 33 ans, avec de nombreux cas de reconversion.

- Un travail en réseau avec les exploitations agricoles environnantes :

L'ADFPA ne possédant pas d'exploitation sur son site, elle travaille en partenariat étroit avec des exploitations, qui reçoivent ses stagiaires pour des visites pédagogiques, et des stages pratiques.

L'ADFPA intervient dans la gestion de la partie pédagogique des PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisée)

Dans le cadre des PPP, dispositifs auxquels doivent souscrire tous les candidats à l'installation, éligibles aux aides de l'Etat et/ou des collectivités territoriales, l'ADFPA s'est vu confié le rôle d'accompagner les futurs agriculteurs dans la définition et la mise en place du volet pédagogique de leur projet.

Ainsi, l'ADFPA reçoit ces futurs agriculteurs, les aides à définir leurs besoins en termes de formation, et les oriente sur les cursus possibles pour répondre à ces besoins.

Une soixantaine de futurs agriculteurs ont été ainsi accompagnés dans leur parcours PPP par l'ADFPA en 2011.

Contact et informations : www.adfpa05.asso.fr

D'après les propos d'Huguette Roux, Directrice de l'ADFPA 05
Recueillis par

Yolande MOULEM - MRE

En région PACA, différents types de structures proposent des formations à destination des éleveurs et futurs éleveurs.

Au-delà de l'organisme de formation présenté dans ce numéro, nous vous invitons à consulter les sites Internet suivants pour une plus large information (liste non exhaustive) :

- liste des formations du réseau des chambres d'agriculture :

www.agriculture-paca.fr/catalogue_formation/

- Pour les formations spécialisées sur la transformation fromagère fermière et artisanale : Actilait change de nom et devient ACTALIA centre de Carmejane. Catalogue disponible à l'adresse suivante: www.actilait.com (*modification à venir, due au changement de nom*).

- sites Internet des établissements publics de formation initiale et continue spécialisés sur les thématiques de l'élevage

- EPL de Carmejane : www.digne-carmejane.educagri.fr

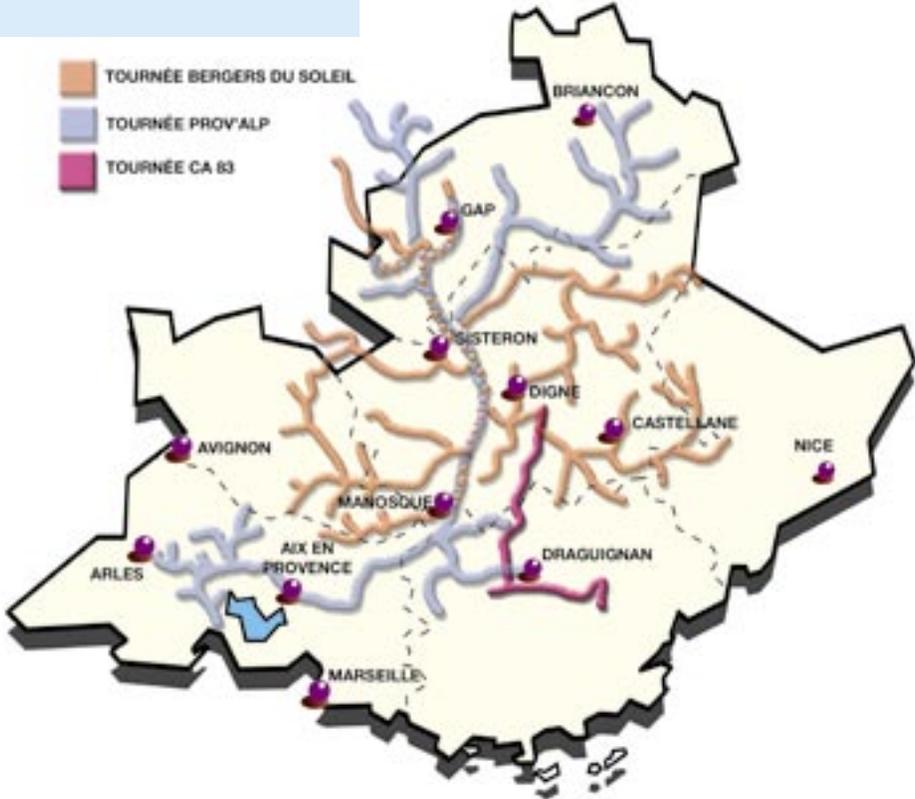
- LEGTA de Gap : www.gap.educagri.fr

- Domaine du Merle (formation de berger) : www.supagro.fr

- ADFPA 05 : www.adfpa05.asso.fr

LA COLLECTE DES AGNEAUX en PACA

l'Atout collectif



La topographie, l'étendue de notre région, l'optimisation de la centralisation des abattoirs et une production saisonnière forte au premier semestre, donc en période hivernale et en partie en zone de montagne font de la collecte une problématique importante qui impacte directement la rentabilité des structures commerciales et donc des élevages. On estime le coût de la collecte à 3 à 4 € par agneau.

Face à cet état des lieux, les organisations de la filière ovine régionale se sont structurées depuis plus de vingt ans afin de mener à bien le ramassage des agneaux et brebis de réforme.

Cette structuration apporte un évident service aux entreprises d'aval qui peuvent ainsi mieux spécialiser leur fonction de vente et valorisation en aval, mais cela est aussi un excellent outil de planification, d'implication technique et commerciale des entreprises d'amont ; essentiellement des Coopératives Organisations de Producteurs Commerciales.

Description de l'organisation régionale de collecte des agneaux et brebis

Coopérative	Bergers du Soleil	Prov'Alp
Nombre d'ovins collectés :	72 094	106 236
Kilomètres parcourus :	245 500	201 848
Véhicules spécialisés collecte :	7	9
Chauffeurs collecteurs :	5	5
Autre personnel lié à la collecte (secrétariat, mécanos,...) :	0,5	0,5

Les éleveurs annoncent le jeudi soir au plus tard les agneaux prêts à être mis en marché la semaine suivante.

Les tournées peuvent alors être organisées par les logisticiens et les éleveurs sont informés du rendez-vous de collecte dès le vendredi après-midi. Cette organisation générale subit parfois des ajustements en fonction des impondérables (météo, trop pleins, pannes...). Les secteurs sont collectés à un jour fixe de la semaine. Ceci permet aux éleveurs d'organiser et d'anticiper leur travail et notamment d'améliorer le tri et donc le niveau de finition de leurs agneaux. Il arrive que ce jour change s'il faut optimiser le remplissage des camions, ce qui permet de réduire le nombre des kilomètres parcourus par agneau.

Les éleveurs préparent alors leurs lots et les documents de circulation. Selon l'accessibilité de la bergerie, l'enlèvement dure entre 15 et 30 min. Une tournée dure de 4 à 7 h.

Les animaux sont ensuite livrés directement dans un abattoir. Ils peuvent parfois être déchargés dans un des centres d'allotement des Coopératives. Après un tri, éventuellement une pesée et un réallotement, ces animaux sont ensuite réexpédiés suivant le débouché choisi (exportation, centre d'engraissement de la coopérative ou autre, abattoirs...).

Une organisation pratique bien rodée :

- Relation fréquente avec son organisation de mise en marché,
- Livraison à domicile des fournitures d'élevages proposées par sa coopérative,
- Délégation gratuite des notifications obligatoires des mouvements des animaux (assumées par les coopératives),
- Fidélisation des adhérents.

Des activités complémentaires peuvent être proposées comme les transports de transhumance, ou d'animaux reproducteurs.

Un service offert à certains engagés dans le programme « Vente Directe aux Particuliers »

Certains adhérents bénéficient du service « Vente directe aux particuliers ». Cela leur permet de faire de la vente directe, sans en avoir les soucis logistiques. Le seul souci de l'éleveur est de trouver son client. Les Coopératives s'occupent du reste.

En 2012, il y a eu environ 1 500 agneaux concernés par ce dispositif en provenance de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute Provence et des Bouches du Rhône.

Avantages d'une telle organisation pour l'aval

L'aval bénéficie aussi de cette organisation grâce à :

- Une meilleure planification et gestion des apports,
- La délégation du travail de transport des animaux vivants,
- La garantie d'approvisionnement en agneaux selon un planning concerté,
- La mutualisation des coûts de collecte.

Avantages sociétaux :

Au-delà des avantages certains pour la filière dans son ensemble, c'est toute la société qui peut ainsi trouver à cette organisation des intérêts ! Surtout dans nos zones rurales, et alors dans un contexte de réflexion autour du bien-être animal ! En effet :

- Le matériel est adapté et le personnel formé pour le transport des animaux vivants : respect du bien-être animal, préservation de la qualité des carcasses et respect de la législation.
- Le bilan carbone est optimisé. D'autant plus que des accords ont été passés entre les deux coopératives sur certains secteurs, et c'est maintenant une coopérative qui collecte sur un secteur pour le compte des deux !
- Création et maintien d'emploi dans ces secteurs ruraux défavorisés.
- Contribution au maintien des exploitations dans les

Avantages d'une telle organisation pour l'amont (éleveurs/coop.) :

Outre l'évident service, qui décharge l'éleveur de l'approche des animaux vers l'abattoir (économie de temps et d'argent) et lui permet, pendant ce temps gagné, de s'appliquer à peser et trier ses lots à vendre, cette logistique collective mise en place lui apporte aussi d'autres avantages :

- Garantie de collecte régulière,



zones de montagne (l'engagement de collecte est un engagement de base de la coopérative vis-à-vis de ses adhérents contrairement aux débouchés privés).

Conclusion et perspectives

Cette activité de collecte des animaux est réservée aux adhérents des coopératives et montre tout l'intérêt et les avantages de « jouer collectif » ! Tous les maillons de la filière sont gagnants. Les équipements sont optimisés et rentabilisés. Les coûts sont mutualisés, les salariés sont spécialisés et les adhérents profitent par la même occasion de nombreux services et avantages connexes ! Les intérêts dépassent aussi l'amont de la filière puisque l'aval peut s'y retrouver, et les bénéfices sont multiples pour



le tissu rural et l'environnement.

Des marges de progrès peuvent encore être réalisées afin d'améliorer ce service. L'optimisation collective entre les Coopératives pourrait sans doute encore être développée. De même on pourrait imaginer l'optimisation des collectes pour les très petits lots et sur des zones très reculées en mettant en place des « points de rassemblements intermédiaires ». Enfin, la collecte pour les producteurs en vente directe pourrait également être étendue, en réfléchissant à des modalités d'adhésion spécifiques.

Pas de doute, il faut avoir l'esprit d'équipe ! Chaque matin, plus de 17 camions prennent la route et sillonnent la région. Les efforts et la compétence de ces chauffeurs optimisent votre temps et votre travail ! Alors n'hésitez plus, rejoignez l'équipe gagnante de la coopération !

Sylvain Béhéty - Directeur Adjoint des Bergers du Soleil
Armel Le Hen - Directeur de Prov'Alp, l'Agneau du Sud

Une expérience collective dans le Var

Le marché varois se caractérise par une demande en viande supérieure à l'offre locale, une population au pouvoir d'achat suffisant et « demandeuse » de produits locaux. Certains producteurs se sont engagés dans la vente directe légale et s'organisent individuellement pour la mise en œuvre d'opérations bien souvent chronophages, coûteuses et à fort impact environnemental. Par ailleurs, la réglementation en vigueur sur le bien-être animal, notamment durant le transport, tend à se renforcer et à mettre en défaut les éleveurs qui ont développé des solutions individuelles. Devant ce constat, l'Association Départementale de l'Élevage Varois et la Chambre d'Agriculture du Var se sont positionnées sur l'organisation expérimentale d'un dispositif logistique afin de répondre à un problème de santé publique (mettre sur le marché des produits carnés respectant les normes sanitaires en vigueur), et permettre aux éleveurs de gagner du temps et de l'argent. Elles ont donc démarré un système d'organisation de la filière par la mise en œuvre d'une solution logistique, souple, efficace et promoteur, auprès de la profession, de pratiques « durables ». Afin de limiter les risques économiques et organisationnels, ces opérations sont dans un premier temps réalisées par des prestataires privés, qui facturent directement aux éleveurs :

- Transport en vif des animaux vers l'abattoir de Digne-les-Bains (*facturation au km de tournée*)
- Abattage des animaux et la découpe/conditionnement des viandes à Digne-les-Bains
- Transport retour en froid des viandes

Un premier bilan donne les résultats suivants :

- Un fonctionnement effectif entre Mars et Juillet 2012
- 5 collectes réalisées
- 24 ramassages
- 17 éleveurs différents « utilisateurs » du dispositif
- 311 animaux enlevés (142 chevreux, 149 agneaux, 1 cochon, 19 chèvres et brebis de réforme)
- Un coût moyen transport de 6,20 €HT par animal
- 3700 km (*soit environ 0,75 tonne de CO₂*) et 80 h économisés sur le transport en vif

Cette expérimentation montre que le dispositif répond à un vrai besoin des éleveurs : malgré une mise en place tardive (fin mars), de réelles difficultés à assurer le transport en vif des animaux tant sur la politique tarifaire (fluctuante car au km de tournée) que sur la disponibilité des prestataires et un manque d'expérience en organisation logistique.

Franck Tilotta Directeur de L'ADEVAR

AGRICULTEURS CONFIEZ NOUS VOS PROJETS

MA BANQUE
M'ACCOMPAGNE

UNE PROTECTION
SUR MESURE

UN SOIN SPÉCIFIQUE
À MON CYCLE
D'EXPLOITATION

LA COMÉNTATION
DE MON INSTALLATION

DES FINANCEMENTS
POUR MON MATÉRIEL

Cellule Agriculture
Banque Populaire des Alpes
à votre écoute au 04 76 93 77 00*

* Prix d'un appel local

des Alpes



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

BANQUE & ASSURANCE
www.alpes.banquepopulaire.fr

GRAND CONCOURS PHOTO

La commune de Saint-Martin-de-Crau, accueillera,
lors de la foire de la Saint Valentin le 12 février 2014

le 25^{ème} concours de la race mérinos d'Arles
organisé par l'Organisme de Sélection Races Ovines du sud-Est.

A cette occasion la Maison de la Transhumance et l'OS organisent un concours de photographies
sur le thème de la race mérinos. Des précisions sur les modalités de participation sont disponibles
dans le règlement complet. Vous pouvez d'ores et déjà préparer vos plus beaux clichés
ou profiter de l'été pour en réaliser.

Les inscriptions sont gratuites et le dépôt des tirages sera accepté jusqu'au 05 février 2014.

informations : contacter Elodie Chauvet – Maison de la Transhumance au :

04 90 17 06 68 ou 06 71 76 31 92

ou maison.transhumance@yahoo.fr



PROMOS

jusqu'au 31/08/2013

LES BONNES AFFAIRES:

Filet mouton standard: 50 € H.T.
Filet combi : 53 € H.T.
filet super conducteur: 60 € H.T.
Filet super-combi: 63 € H.T.



Electrificateur de cloture S2600 (2,5 joules)
+panneau solaire 10W
+ batterie 85Ah :
410 € H.T. (au lieu de 450 €)
et un contrôleur OFFERT !!

Claies tubulaires 0.90/2 m: 52 € H.T.
Claies tubulaires 0.90/3 m: 72 € H.T.
Claies mobiles articulées
type NZ 2m: 88 € H.T.



NOUVEAU!
4,75 € H.T.

BOMBE DE MARQUAGE
PEINTURE MOUTON
A 360 DEGRES !!!!!!!

REMORQUE DE TRI MOBILE

Couloir de 4 m
+ 36 CLAIES TYPE NZ 2 M:
5 900 € H.T. (au lieu de 6 200 €)



Soyons pros !!!!

www.bergersdusoleil.fr

04.92.61.45.00